LE SAINT-ARMAND
LE JOURNAL DE L'ARMANDIE
Saint-Armand, Pike River, Bedford, Canton de Bedford, Notre-Dame-de-Stanbridge, Stanbridge Station, Stanbridge East, Saint-Ignace-de-Stanbridge, Dunham et Frelighsburg

VOL. 13 Nº 6 juin - juillet 2016

« Il n'y a pas de territoires sans avenir, il n'y a que des territoires sans projet. »
Raymond Lacombe

LES FESTIFOLIES EN ARMANDIE

pages 18 et 19

Au quai de Philipsburg du 17 au 19 juin
François Marcotte

FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

La Fête nationale du Québec

pages 7 et 11

À Notre-Dame de Stanbridge

RENDEZ-VOUS COUNTRY

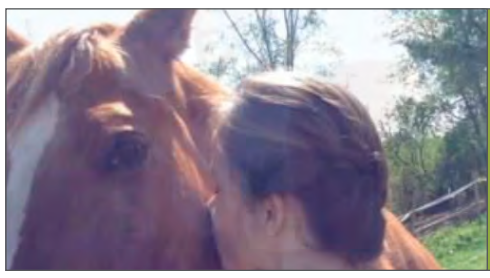

page 6

À Bedford du 8 au 10 juillet

LE PAPIER S'EXPOSE

pages 12 à 14

À Frelighsburg du 17 juillet au 7 août

ÉDITORIAL

Pierre Lefrançois, rédacteur en chef

Après 13 ans de publication, prenons le temps de réaliser ce que coûte la production du journal Le Saint-Armand.

Il en coute de 8000 $ à 9000 $ pour produire et imprimer chacun des numéros du journal et le distribuer dans chacun des foyers des dix municipalités de l'Armandie. Sans le dévouement des bénévoles, il en couterait beaucoup plus cher. Quant aux entrées d'argent, plus de la moitié provient des ventes de publicité, plus d'un tiers, de subventions gouvernementales et environ 8 % à 10 %, des cotisations annuelles et des dons des membres.

Or, comme c'est le cas pour tous les médias écrits dans le monde, les revenus publicitaires tendent à diminuer. Quant aux subventions gouvernementales, on craint toujours que le climat d'austérité qui plane sur la gestion des affaires publiques ne vienne tarir cette source de revenus.

L'assemblée générale annuelle des membres du journal se tenait récemment. C'était l'occasion de renouveler le conseil d'administration qui gère l'organisation à but non lucratif assurant la survie de cette institution locale. Cette équipe de sept bénévoles a pour tâche de trouver les moyens de continuer à financer les opérations de votre journal. Ces personnes vont bientôt vous demander de faire un effort pour soutenir *Le Saint-Armand*.

Il est clair qu'une augmentation du nombre de membres qui paient une cotisation annuelle contribuerait à assurer la pérennité de cette publication. Vous aimez votre journal? Vous trouvez qu'il est utile? Allez, faites un petit effort et devenez l'un de ses propriétaires en prenant votre carte de membre pour la modique somme de 25 $ par année ! Parce que notre communauté vaut bien quelques petits efforts, n'est-ce pas?

Légende : De gauche à droite : Richard-Pierre Piffaretti (secrétaire-trésorier), Sandy Montgomery (administrateur), Christian Tremblay (administrateur), Éric Madsen (président), Nicole Boily (administratrice), Gérald Van de Werve (vice-président) et Réjean Benoit (administrateur).

POUR EN FINIR AVEC LE SOUS-DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE CHRONIQUE EN MILIEU RURAL

Pierre Lefrançois

Dans la région, à peu près tous ceux que je connais se plaignent de la piètre qualité des services dont nous disposons en matière de technologies de l'information et de la communication. Je me souviens que c'était déjà le cas il y a un peu plus de vingt ans, alors que le virage numérique était déjà bien engagé en ville. La fibre optique a été inventée dans les années 1970, mais ici, nous étions encore limités aux vieux câbles téléphoniques vétustes, au point où il n'était pas évident d'obtenir une ligne téléphonique séparée pour y installer un fax ou un modem. Le câble coaxial? Aucune entreprise n'était prête à en installer dans les campagnes peu peuplées. La fibre optique? On me disait alors que ça viendrait bientôt. Vingt ans plus tard, j'attends toujours et je dépense une fortune chaque mois pour un service qui n'arrive pas à la cheville de ceux de la ville, qui coutent deux fois moins cher.

Suite page 2

POUR EN FINIR AVEC LE SOUS-DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE CHRONIQUE EN MILIEU RURAL

(suite)

Pierre Lefrançois

Dans un rapport présenté en 2011 au ministère des Affaires municipales du Québec, on recommandait « que le ministère prenne des mesures rapides pour que l'Internet à haute vitesse soit offert à l'ensemble des foyers et entreprises rurales et urbaines d'ici 2015 au plus tard ». J'attends toujours et j'en ai assez d'attendre… et de payer. Et je ne suis pas le seul.

C'est aussi le cas d'Étienne Gingras, travailleur autonome, installé à Saint-Armand depuis une dizaine d'années avec sa conjointe et leurs deux jeunes enfants. Il a décidé d'étudier la question de près et il a découvert des choses fort intéressantes. Selon lui, il est possible de mettre fin à cette attente interminable si nous prenons les choses en main. Et il est bien résolu à y voir. Nous l'avons rencontré afin de lui poser quelques questions.

Le Saint-Armand : D'abord, on parle de quoi quand on parle de haute-vitesse en matière de connexion Internet?

Étienne Gingras : En fait, on parle davantage d'un débit que d'une vitesse. Comme pour une rivière, le débit c'est la quantité de données (bytes) qui peuvent passer dans le fil en une seconde. Actuellement, on parle de mégabytes par seconde (1 Mb/s = 1 048 576 bytes par seconde). Dans quelques années on va peut-être parler de gigabytes par seconde (1 Gb/s = 1 073 741 824 bytes par seconde).

Dans un câble de fibre optique, les unités de données circulent sous la forme de lumière. La lumière, ça n'occupe pas beaucoup d'espace, ça ne pèse pas lourd et ça circule très rapidement. C'est pourquoi un réseau de fibre optique gardera sa valeur durant quelques décennies. En effet, le câble de fibre optique actuel est capable de véhiculer des débits beaucoup plus importants que ceux qu'on est actuellement en mesure de leur fournir. En d'autres termes, les réseaux qu'on installe maintenant continueront d'être utiles durant de longues années et seront capables d'absorber les débits accrus que permettront les prochaines avancées technologiques. Il faut donc voir l'installation de la fibre optique comme un investissement à long terme.

Le Saint-Armand : On suppose que c'est la raison pour laquelle le gouvernement fédéral finance le programme Un Canada branché et que Québec vient d'annoncer des investissements dans le cadre de sa Stratégie numérique ?

Étienne Gingras : Au fédéral, on semble sérieux dans ce domaine : le député Denis Paradis me disait récemment : « Si ça doit coûter 1 milliard de dollars pour câbler toutes les régions en fibre optique, mettons-les maintenant, parce que c'est un investissement nécessaire pour mettre nos infrastructures à jour ». Quant au provincial, on attend encore les détails du programme qui va concrétiser les récentes annonces du gouvernement Couillard.

Le Saint-Armand : Vous pensez que c'est réaliste d'investir dans un tel réseau?

Étienne Gingras : D'autres l'ont fait, comme nos voisins de la MRC Haut-Richelieu : d'ici 2017, ils auront investi quelque 5 millions dans leur réseau. Ils viennent d'ailleurs de recevoir près de 2 millions dans le cadre du programme Un Canada branché, notamment pour câbler Noyan qui présente, comme Saint-Armand, un couvert forestier important et une topographie relativement accidentée, ce qui limite l'efficacité du sans-fil en matière de réseau de télécommunication.

Ils ne sont pas les seuls à l'avoir fait. Dans tous les cas, le modèle est similaire : la MRC est activement impliquée et le leadership est assumé par un organisme à but non lucratif (OBNL). C'est le modèle que nous entendons suivre et j'invite les personnes intéressées à venir assister à la prochaine assemblée de la Société de développement de Saint-Armand (un OBNL) qui se tiendra le 21 juin à 19 heures à la salle communautaire, au 444, chemin Bradley à Saint-Armand.

Voir la page Facebook du projet : www.facebook.com/internet.saint.armand

Le Saint-Armand est membre de :

AMECQ — Association des médias écrits communautaires du Québec

Solidarité rurale du Québec

Conseil montérégien de la culture et des communications

Philosophie

En créant le journal *Le Saint-Armand*, les membres fondateurs s'engagent, sans aucun intérêt personnel sinon le bien-être de la communauté, à :

- Promouvoir une vie communautaire enrichissante en Armandie.
- Sensibiliser les citoyens et les autorités locales à la valeur du patrimoine afin de l'enrichir et de le conserver.
- Imaginer la vie future en Armandie et la rendre vivante.
- Faire connaître les gens d'ici et leurs préoccupations.
- Lutter pour la protection du territoire (agriculture, lac Champlain, Mont Pinacle, sécurité, etc.)
- Donner la parole aux citoyens.
- Faire connaître et apprécier l'Armandie aux visiteurs de passage.
- Les mots d'ordre sont : éthique, transparence et respect de tous.

Articles, letters and announcements in English are welcome.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Éric Madsen, président
Gérald Van de Werve, vice-président
Richard-Pierre Piffaretti, secrétaire-trésorier
Christian Tremblay, administrateur
Réjean Benoit, administrateur
Sandy MontGomery, administrateur
Nicole Boily, administratrice
COORDINATION
Anabelle Lachance, 450 295-1434
COMITÉ DE RÉDACTION : Pierre Lefrançois (rédacteur en chef), Richard-Pierre Piffaretti, Christian Guay Poliquin.
COLLABORATEURS POUR CE NUMÉRO: Jacques Alarie, André Beaumont, Christelle Bogosta, Lise Bourdages, Carole Dansereau, Claude Frenière, Christian Guay Poliquin, Yvon Lamontagne, Pierre Lefrançois, François Marcotte, François Normandeau, Richard-Pierre Piffaretti, François Renaud, Robert Trempe , Paulette Vanier, Mélanie Vennes
RÉVISION LINGUISTIQUE : Paulette Vanier
RÉVISION : Paulette Vanier et Pierre Lefrançois
GRAPHISME ET MISE EN PAGE : Johanne Ratté
IMPRESSION : Hebdo Litho inc.
DÉPÔT LÉGAL : Bibliothèques nationales du Québec et du Canada
ISSN : 1711-5965

PETITES ANNONCES
Coût : 5$
Annonces d'intérêt général : gratuites

RÉDACTION : 450 248-7251

PUBLICITÉ
Martine Reid
514-370-2338,
journalstarmand.mreid@gmail.com

ABONNEMENT HORS ARMANDIE
Coût : 30 $ pour six numéros
Faites parvenir le nom et l'adresse du destinataire ainsi qu'un chèque à l'ordre et à l'adresse suivants :

Journal Le Saint-Armand
Casier postal 27
Philipsburg (Québec)
J0J 1N0

COURRIEL : jstarmand@hotmail.com

Tirage certifié AMECQ

TIRAGE
pour ce numéro :
7000 exemplaires

Le Saint-Armand bénéficie du soutien de:

Culture et Communications Québec

CRÉ Montérégie Est

Le Saint-Armand est distribué gratuitement dans tous les foyers d'Armandie: Pike River, Bedford, Bedford Canton, Notre-Dame-de-Stanbridge, Saint-Armand, Stanbridge Station, Stanbridge East, Saint-Ignace-de-Stanbridge, Dunham et Frelighsburg

De la magie et des actions

Christian Guay-Poliquin

Lors du dernier budget provincial, l'organisme Bassin Versant (OBV) de la baie Missisquoi s'est vu retirer, comme tous les autres OBV, le financement qu'il recevait dans le cadre du plan de sensibilisation aux algues bleues. Bien que le financement statutaire de l'organisme n'ait pas été touché, cette coupure force les responsables à mettre fin à leur Fonds d'aide qui appuyait les initiatives citoyennes et les associations riveraines désireuses de prendre en main la santé de leur plan d'eau. Depuis 2012, l'OBVBM a ainsi reçu puis redistribué 43 000$ permettant la réalisation de projets structurants totalisant des investissements de plus de 105 000$.

Alternativement, une nouvelle source de financement intéressante se dessine du côté des programmes d'adaptation aux changements climatiques. Monsieur Pierre Leduc, président de l'OBVBM, estime qu'il serait possible de faire appel à ce programme pour réaliser des gains sur la qualité de l'eau en améliorant la résilience de notre territoire aux grands coups d'eau, déjà de plus en plus fréquents avec les changements climatiques. Toutefois, il reste à voir comment, en pratique, avoir accès à ces fonds.

Par ailleurs, la promesse du gouvernement Trudeau d'injecter cinq milliards sur cinq ans pour des investissements dans les projets d'infrastructure verte, d'approvisionnement et de traitement des eaux, laisse miroiter certains espoirs. À ce titre, le député fédéral Denis Paradis, qui s'est fait élire avec le mandat de sauver les plans d'eau de Brome-Missiquoi, a garanti qu'il était en mesure de débloquer l'argent nécessaire pour engager la lutte contre les cyanobactéries.

Par contre, une chose est certaine : le fameux traitement choc tant souhaité par Monsieur Paradis pour régler la situation de la baie Missisquoi à l'intérieur d'un mandat semble un souhait utopique. Bien sûr, il existe certaines solutions plus radicales pour séquestrer le phosphore des plans d'eau. D'ailleurs, au moment d'écrire ces lignes, le lac Bromont est en demande d'autorisation en vue de mettre en branle un projet pilote pour un traitement déjà utilisé en Allemagne et en Angleterre. Il s'agit d'une intervention à l'aide du Phoslock, un agent chimique. Si cette solution peut enthousiasmer certains observateurs, il faut toutefois noter qu'elle ne semble être envisageable que pour les petits plans d'eau, l'application dudit produit étant très coûteuse, comme on pouvait s'y attendre... Ainsi le coût du traitement pour les 48 hectares du lac Bromont s'élève à près de 600 000$. Rappelons au passage que la baie Missisquoi est 150 fois plus grande que le lac Bromont. Ça commence à faire des gros chiffres...

De plus, toute intervention de ce genre, pour être durable, doit être accompagnée d'actions majeures visant la source du problème. Il n'y a donc pas de solution miracle ni de traitement choc envisageable à court terme. C'est pourquoi l'OBVBM insiste sur la poursuite et le développement des projets en cours, car ceux-ci visent surtout à travailler en amont du problème, c'est-à-dire dans les champs et dans les agglomérations. Si ces initiatives n'ont pas l'éclat souhaité d'un éventuel traitement choc, elles ont toutefois le mérite de prendre en charge concrètement notre lourd héritage écologique et de tenter de renverser progressivement la vapeur. Voici donc, dans les cartons de l'OBVBM, deux projets importants qui contribueront sensiblement à l'amélioration de la qualité de l'eau dans la baie Missisquoi.

Afin de diminuer l'érosion des rives dans certains cours d'eau particulièrement affectés, l'OBVBM, en étroite collaboration avec la MRC Brome-Missisquoi, a proposé un projet qui vise essentiellement à s'attaquer au problème à la source. S'il est accepté, ce projet soumis dans le cadre du volet 3.1 du programme Prime-Vert, permettra l'embauche d'une personne à temps plein dont le mandat sera de mettre en place des plans d'intervention détaillés pour chacun des secteurs agricoles ciblés. Une réponse est attendue sous peu.

Dans un deuxième temps, le MAPAQ (ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec) a sélectionné 5 enjeux majeurs à travers le Québec qui pourraient faire l'objet d'un projet de bassin versant agricole. La candidature déposée par l'OBVBM pour l'enjeu « Impact de l'eutrophisation de la baie Missisquoi sur la prise d'eau potable et le secteur récréotouristique » a été retenue. Suivra un appel de propositions du MAPAQ auquel l'OBVBM entend bien répondre dans les prochains mois avec un projet détaillé.

De plus, l'OBVBM continue à épauler les municipalités qui désirent protéger et mettre en valeur les cours d'eau sur leur territoire. Dans cette perspective, il présente son *Plan directeur de l'eau* devant les différents conseils municipaux afin de les informer et de les encourager à initier et à soutenir des actions locales.

Pour ceux et celles qui souhaitent obtenir davantage d'informations, l'OBVBM tiendra son assemblée générale annuelle le 20 juin prochain, à 19 heures au Chalet des générations de Venise-en-Québec. Tous les intéressés sont les bienvenus.

* Dans le prochain numéro, nous verrons ce que font nos voisins du Vermont pour protéger leurs cours d'eau et comment se porte la collaboration transfrontalière.

Calendrier des expositions au Centre d'art de Frelighsburg , été 2016

16 juin au 10 juillet : Lucie Champoux, Hanny Cohen, Francine Potvin : Paroles aux bêtes.
Cette exposition permet le synchronisme de trois imaginaires logés à la même enseigne qui laisse la parole aux bêtes, celles de nos parages et celles qui n'existent que dans notre imaginaire. Les œuvres oscillent entre le réalisme et l'art naïf et offrent une imagerie où la bête prend parfois des airs drolatiques.

14 juillet au 7 août : Louise Bellier À la poursuite de rêves et de souvenirs et Marc Thivierge, Hommage à Jean-Pierre Contant

11 août au 11 septembre : Imaginer le bestiaire du 21e siècle.
Le Moyen-Âge a produit ses bestiaires représentant des animaux réels accompagnant la vie quotidienne des humains et des animaux imaginaires qui le plus souvent inspiraient la peur ou la terreur. Les œuvres des quatorze artistes de cette exposition collective jettent un regard sur les rapports actuels entre l'humain et l'animal, et ses conditions de vie. Celles de l'animal sauvage, de l'animal de compagnie, de l'animal d'élevage, l'animal sujet de laboratoire... et aussi celles de l'animal imaginaire ou fantasmé.

15 septembre au 10 octobre : Laisser libre/ Keep clear, Marie-Claude Lord.
Les tableaux de Marie-Claude Lord explorent l'effet du paysage sur le sentiment de bien-être et les comportements altruistes d'une société. Elle s'inspire d'un petit village des Cantons-de-l'Est dont le paysage en soi semble se courber pour enlacer et embrasser ses habitants.

Vannerie d'osier
Les Jardins de Cybèle comptent présenter un atelier de vannerie d'osier cet été. La date et le lieu restent à déterminer. Les personnes intéressées peuvent nous laisser leurs coordonnées. Nous leur communiquerons les infos pertinentes en temps et lieu.
450-248-7251 ou cybele@netc.net

NOTRE-DAME-DE-STANBRIDGE

Carole Dansereau

Une fête des bénévoles marquée par l'émotion

Le vendredi 15 avril dernier, le conseil municipal accueillait dans la salle communautaire plus de quatre-vingt-cinq bénévoles afin de les remercier pour leur participation et leur grande implication dans la vie communautaire de cette municipalité. Elle en a également profité pour inviter les citoyens nouvellement arrivés à

Hommage à Dorothée et Jean Jacques Ouimet par Gisèle Bonhomme et Carole Dansereau

Notre-Dame à venir rencontrer les bénévoles et à s'enquérir de la pléiade d'activités et d'événements qu'ils organisent.

Au cours de la soirée, un hommage a été rendu à Madame Dorothée et monsieur Jean Jacques Ouimet. Ce couple aux mille couleurs a su rassembler, organiser et participer activement au dynamisme et à la vitalité de Notre-Dame et ce, pendant au moins vingt-cinq ans : cercle des fermières à ses débuts, rédaction mensuelle du journal d'information l'*AMI*, mise sur pied de la bibliothèque municipale et scolaire, comité des loisirs, la fabrique, le comité de l'Âge d'Or et enfin la danse bimensuelle.

Surpris par cet hommage, Dorothée et Jean-Jacques Ouimet ont accepté avec émotion les chaleureux applaudissements de leurs concitoyennes et concitoyens.

Un deuxième hommage a été rendu à la maman d'Éric Brochu, qui est décédé en février dernier lors du carnaval d'hiver, dont il était un fervent participant. Éric était connu et apprécié par tous les villageois. Il a su marquer le cœur de tous par sa différence, son sourire, ses randonnées de vélo, sa passion pour le hockey, surtout les Canadiens, son aide et sa participation active aux activités organisées par le comité des loisirs.

Afin qu'on n'oublie pas cet homme au cœur d'enfant, le comité des loisirs a offert à sa mère une plaque commémorative en l'honneur de son fils. La plaque a été réalisée par monsieur Gabriel Archambault, artisan et ébéniste de Notre- Dame. Elle sera installée à la patinoire de la municipalité, qui portera dorénavant le nom Éric-Brochu.

Émue, madame Lise Ménard a remercié le comité des loisirs pour cette reconnaissance et s'est dit étonnée que son fils ait su toucher autant de gens. Elle a souligné que cette marque de reconnaissance lui permettra de mettre

Pochette de bienvenue remise à Diane Boulet et Gaston Chouinard, un couple de nouveaux citoyens, par France Boulet, conseillère municipale, France Lacharité et Jean Louis Morin citoyens arrivés l'année précédente.

un baume sur cette période difficile qu'est la perte de son fils.

Une pochette de bienvenue a également été remise par les conseillers municipaux aux citoyens et citoyennes nouvellement installés à Notre-Dame.

Plaisir, bonne humeur et échanges, voilà qui résume bien cette cérémonie empreinte d'une belle humanité.

Les mal-aimés d'aujourd'hui

Au Moyen-Âge les rois s'en régalaient tandis qu'aujourd'hui en Europe, on la consomme et la considère comme un mets raffiné. Mais ici, la lamproie, ce poisson qui ressemble à l'anguille n'est pas très populaire, et pour cause.

La lamproie marine, cet animal parasite, s'attaque à de nombreuses espèces de poissons. Elle contribue au déséquilibre écologique et à l'effondrement d'espèces dans les Grands Lacs, dont le lac Champlain. Un poisson sur cinq survivra à ses attaques. Ne lui connaissant aucun prédateur, on lui attribue la responsabilité de la régression de certaines espèces dont le touladi, ou truite grise, un poisson très important dans l'équilibre de la faune aquatique.

Le Ruisseau-aux-Morpions, un tributaire de la Rivière-aux-Brochets, serait l'un de ses principaux lieux de reproduction. Le 22 avril 2014, les Américains installaient dans la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge une barrière pour les capturer.

Ce qui a permis de constater que plusieurs espèces de poissons remontent la Rivière-aux-brochets et ses affluents. Les agents de la United States Fish and Wildlife du ministère de la Pêcherie américaine ont eu, lors de ces captures, la surprise de remettre plusieurs espèces à l'eau dont, entre autres, un saumon !

Au moment d'aller sous presse, 90 lamproies avaient été capturées. Vous pouvez assister aux prélèvements des captures les lundis, mercredis et vendredis entre 8 h et 11 h, et ce, jusqu'à la fin juin. Vous pouvez également prendre rendez-vous pour une visite guidée avec projection vidéo pour un groupe de cinq personnes et plus en communiquant avec la municipalité : 450-296-4710
notredamedestanbridge@videotron.ca
Site WEB : www. notredamedestanbrige.qc.ca

La fête dans l'rang 2016

Le 20 août prochain, se déroulera pour une cinquième année consécutive la fête dans l'rang 2016. Cette année, l'évènement aura lieu à la ferme avicole Benoît Fontaine Inc., située au 1220 chemin Grande Ligne dans la municipalité de Notre-Dame-de Stanbridge. Plus de mille personnes y sont attendues.

Parmi les éléments susceptibles d'attirer l'attention des gens, soulignons l'inauguration d'un nouveau poulailler dernier cri, équipé à la fine pointe de la technologie. Unique dans la région, il devrait susciter la curiosité, tant chez les producteurs de volailles que chez les citoyens. L'élevage du dindon occupera un volet spécial de la programmation

Les activités se dérouleront de 10 h 30 à 17 h et seront suivies d'un souper de bon voisinage sous chapiteau avec musiciens. L'entrée est gratuite. Durant la journée, des visites guidées du nouveau poulailler seront proposées, des dégustations des produits du poulet et de la dinde seront offertes gratuitement et des produits locaux seront mis en vedette par des entrepreneurs de notre région. Les enfants pourront s'amuser dans les jeux gonflables et rencontrer les policiers et les cadets qui seront présents pour cette occasion. À 21 h 30, un feu d'artifice clôturera l'évènement.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec le comité du développement stanbridgeois.

Notre-Dame aux Festifolies

Monsieur Marcel Heynigen, membre du comité de développement stanbridgeois, a réservé un bateau-dragon à l'occasion de la compétition amicale qui se déroulera le 19 juin prochain au quai de Philipsburg. Nous invitons ceux et celles qui sont intéressés à faire partie de l'équipe de Notre-Dame-de-Stanbridge à communiquer avec Sylvie Poulin au 450-296-4710.

SAINT-ARMAND

Nouvelle vie pour le chapiteau Père-Loup

Christian Guay-Poliquin

Bonne nouvelle : le chapiteau Père-Loup, qui est situé à droite du terrain de baseball de Saint-Armand, a retrouvé sa vocation sportive. Après avoir servi d'entrepôt municipal pendant de longues années, il abrite désormais une « bottinoire » ! Ainsi, vous aurez compris, les élèves de l'école de Saint-Armand peuvent désormais jouer au hockey bottine beau temps, mauvais temps.

Du nouveau au cimetière de Saint-LArmand

Yvon Lamontagne

Le cimetière de la fabrique Notre-Dame-de-Lourdes de Saint-Armand dispose désormais d'une superficie servant à la vente de lots mesurant 4 pieds par 5 pieds où seront déposées exclusivement, sous l'autorité de la fabrique, les cendres d'un défunt.

Cette initiative reflète la tendance de la population qui opte à 60% environ pour l'inhumation des cendres de leurs défunts.

Le prix de vente des lots, l'entretien à perpétuité et autres modalités seront déterminés prochainement lors d'une assemblée du conseil de fabrique. Le tout sera transmis par la voix de nos médias régionaux dans les plus brefs délais.

Entre temps, les personnes intéressées à l'achat d'un lot ou qui désirent se renseigner peuvent communiquer avec Yvon Lamontagne, marguiller et responsable du cimetière, au 450-248-3903.

Qui ira au 8e ciel ?

Christian Guay-Poliquin

La municipalité de Saint-Armand vient d'acquérir le bâtiment où se trouvait le restaurant le 8e ciel, situé sur le chemin Champlain à Philipsburg. Une conversation avec le maire Pelletier nous apprend que la municipalité avait surtout l'œil sur le terrain du bâtiment car elle compte y bâtir une pergola. Celle ci servirait d'aire de pique-nique et pourrait abriter un éventuel marché public hebdomadaire.

La municipalité parle d'y installer également un abri qui servirait de guérite pour la mise à l'eau des embarcations à la descente du quai (qui resterait gratuite pour les résidents, bien sûr) et de centre de contrôle des espèces envahissantes transportées par les bateaux.

L'espace qu'occupait le 8e ciel reste donc vacant et disponible. La municipalité souhaite ainsi accueillir et encourager un projet original et viable, que ce soit en louant, en vendant ou en prêtant ledit espace. Avis aux intéressés.

FRELIGHSBURG

Frelighsburg a un nouveau conseil municipal

Pierre Lefrançois

Le premier février 2016, le maire Jacques Ducharme présentait sa démission, disant vouloir profiter paisiblement de sa retraite, ce qui forçait la tenue d'élections pour le remplacer. Le 4 avril, le conseiller municipal Jean Lévesque démissionnait à son tour afin de pouvoir poser sa candidature comme maire. Il s'en suivait donc que deux sièges étaient à combler au conseil municipal.

Le 29 avril, date limite pour les mises en candidature, aucun autre aspirant ne s'était présenté à la mairie. Jean Lévesque était donc élu par acclamation. En revanche, trois personnes avaient posé leur candidature au siège de conseiller, soit Jean-Marie Laplace, Jean-Louis Roy et Lucie Dagenais. Le 25 mai, les trois candidats participaient à un débat public au bar-café Beat & Betterave. Chacun a pu se présenter, exposer ses objectifs et répondre aux questions des citoyennes et citoyens présents. L'ambiance était conviviale. Les objectifs tournaient autour des points suivants : favoriser la transparence, promouvoir l'accessibilité au travail local, rendre la municipalité attrayante pour les jeunes, avec enfants ou pas, prendre les grands moyens pour conserver l'école primaire, etc. Une soirée visiblement intéressante.

Les élections se sont tenues le 29 mai. Sur les 233 voix exprimées, 11 allaient à Jean-Marie Laplace, 40 à Jean-Louis Roy et 182 à Lucie Dagenais, assurant la victoire à cette dernière avec 78 % du suffrage.

Installée en permanence depuis 2002 sur le chemin McIntosh avec son mari et leurs deux plus jeunes enfants, Lucie Dagenais dit avoir découvert à Frelighsburg une école de village formidable, et comprendre l'importance d'en assurer la pérennité. Comme citoyenne, elle dit aussi en avoir compris le fragile équilibre économique et la nécessité de trouver des solutions réalistes à long terme. En tant que productrice agricole et forestière, elle a découvert la difficulté d'exploiter une terre sans y laisser sa chemise, elle s'est impliquée à fond dans le comité agriculture et foresterie de Vitalité Frelighsburg, a contribué à mener un sondage auprès des propriétaires terriens, a organisé des événements rassembleurs autour de grands thèmes portant sur la culture et la forêt, a initié des rencontres et, de concert avec les porteurs du projet, a élaboré le plan de commercialisation visant à promouvoir Le goût de Frelighsburg. Au titre de travailleuse autonome devant obligatoirement accéder aux réseaux de télécommunications, elle affirme avoir dû apprendre la patience… Durant la campagne électorale, elle s'engageait à faire en sorte que le conseil municipal soit plus « proactif » en matière de communication, notamment en tirant parti du courrier électronique, des textos par cellulaire et des médias sociaux.

Souhaitons qu'elle pensera aussi à tirer parti du journal *Le Saint-Armand* en nous tenant informés de ce qui se passe au conseil municipal de Frelighsburg de sorte que nous puissions en rendre compte dans nos pages.

La ferme expérimentale pourrait reprendre du service

Pierre Lefrançois

Le député fédéral de Brome-Missisquoi, Denis Paradis, confiait récemment au journal qu'il avait bon espoir de convaincre son gouvernement de renoncer à fermer définitivement la ferme expérimentale d'Agriculture Canada située sur le chemin Saint-Armand à Frelighsburg. Rappelons que le précédent gouvernement avait annoncé la fermeture de cette institution locale et ordonné de procéder à la mise en vente des installations. Dans son plan stratégique de développement fraîchement adopté, la municipalité de Frelighsburg évoquait la possibilité d'acquérir les installations afin d'y poursuivre des activités de recherche et de développement dans le domaine de l'agriculture, histoire de stimuler l'innovation dans la région.

Voilà donc que le gouvernement fédéral pourrait donner un bon coup de pouce à ce projet du conseil municipal. Denis Paradis évoquait notamment des activités d'expérimentation autour de la culture des petits fruits. Rappelons que le député possède lui-même un vignoble à Saint-Armand. On peut penser que les gens de Frelighsburg trouveront en lui une oreille favorable à leurs projets. Il vient en effet d'annoncer la création d'un comité dont le principal mandat sera de le conseiller sur les divers scénarios possibles suite à la réouverture de la ferme. Feront partie de ce comité Jean Lévesque, le nouveau maire de Frelighsburg, Léon Courville, vigneron, Réal Caron, pomiculteur, Alain Ménard, producteur de bleuets, et Jean Simard, spécialiste en environnement, qui agira comme président.

« Cette ferme est un bijou, souligne Denis Paradis. Notre parti s'est engagé à redorer le blason de la science et de l'innovation. Cette ferme en est l'exemple parfait. Son emplacement est idéal puisqu'il permet la recherche sur les petits fruits en climat froid. De plus, pourquoi ne pas profiter de la présence d'Environnement Canada pour faire de la recherche sur les changements climatiques en lien avec l'agriculture? »

Pour informations : La Corporation de développement de Bedford et région - 1, rue Principale, Bedford, Qc. J0J 1A0 Tél. :(438) 80-7454
Courriel : administration@ville.bedford.qc.ca

Rendez-vous Country 2016 à Bedford

Terrain de l'exposition Agricole, Centre équestre SAM et Place-du-Dr-Adrien-Tougas, rue Principale
Navette en calèche entre les sites
Vendredi, samedi et dimanche les 8, 9 et 10 juillet

VENDREDI

- 9 h 30 vente trottoir centre-ville
- 18 h 45 danse country sur la rue Principale animée par Bob Goguen et danseurs
- 19 h 30 parade de chevaux suivie des enfants déguisés en cowgirl et cowboy
- 19 h 55 Queen Lil se fait arrêter sur la rue Principale (théâtre de rue)
- 20 h 05 annonce des gagnants du concours de déguisements
- 20 h 15 reprise de la danse country
- 21 h 00 spectacle Stomping Trees à la Place-du-Dr-Adrien-Tougas
- 23 h 00 Plante ta tente gratuitement sur le terrain de la SAM! Accueil sur le site à partir de la rue Philippe-Côté à compter de 18 h le vendredi et le samedi. Toilettes et douches disponibles, coin familles /coin des fêtards, surveillance en continu.

SAMEDI

- 9 h 00 à 19 h 00 exposition d'art équestre, Centre équestre SAM
- 9 h 00 à 12 h 30 compétitions équestres, Centre équestre SAM
- 9 h 30 à 16 h 00 animation à la Place-du-Dr-Adrien-Tougas : vente trottoir, organismes, tours de poneys, jeux gonflables, maquillage, rafraichissements et popcorn, bar sur place
- 13 h 00 à 16 h 00 spectacles sous la gloriette de la Place-du-Dr-Adrien-Tougas
- 13 h 15 spectacle Queen Lil : la légende au Centre équestre SAM (première représentation, $)
- 16 h 00 à 21 h 00 diffusion en direct de la Radio Brome-Missiquoi
- 18 h 15 spectacle Queen Lil : la légende au Centre équestre SAM (deuxième représentation, $)
- 21 h 00 spectacle Les Thérapistes spécial country à la Place-du-Dr-Adrien-Tougas
- 22 h 45 spectacle pyromusical à partir de la Presqu'île Jean-Dunnigan
- 23 h 00 Plante ta tente gratuitement sur le terrain de la SAM! Accueil sur le site à partir de la rue Philippe-Côté à compter de 18 h le vendredi et le samedi. Toilettes et douches disponibles, coin familles /coin des fêtards et surveillance en continu.

DIMANCHE

- 9 h 00 courses à obstacles au Centre équestre SAM
- 10 h 00 brunch cowboy avec Queen Lil et son mari
- À compter de midi, classes jeunesse au Centre équestre SAM

Spectacle équestre Queen Lil : la légende

De son vrai nom Lillian Minor Shipley, Queen Lil est née à Richford au Vermont en 1866. Durant la prohibition, elle s'est fait connaitre dans la région, ainsi que son mari, pour leurs activités dignes des années folles qui se passaient à la frontière entre le Vermont et le Québec. Outre les chevaux, le spectacle met en vedette Charles-Étienne Ménard, artiste et entraîneur équestre, de même que des élèves du Centre équestre SAM.
Les profits du spectacle seront versés au Centre équestre pour financer ses activités éducatives aux écoles Mgr-Desranleau et Jean-Jacques-Bertrand
Billets en vente au Centre équestre SAM, 17, rue Marziali, aux Loisirs Saint-Damien, Centre Georges-Perron, chez Micheline, rue Principale, de même qu'en ligne, au www.centreequestresam.com.

Gardons ouverts les services locaux de la SAAQ!

Acquittez vos frais d'immatriculation sur place, faites tirer votre photo de permis de conduire ou de carte d'assurance maladie, faites toutes les transactions administratives relatives à votre permis de conduire et à votre automobile et, par la même occasion, profitez du service de vente et d'entretien d'extincteurs qu'on y offre.

Ce faisant, vous contribuerez au maintien des services de proximité, tout en encourageant les pompiers volontaires de Bedford qui s'efforcent de les offrir à la caserne des pompiers, au 226, rue Rivière. Le bureau est ouvert du lundi au mercredi de 10 h à 16 h 30, et le jeudi et le vendredi de 10 h à 18 h. Renseignements : 450-248-4169

Contribuez à garder les services de la SAAQ à proximité de chez vous!

La CORPO bonifie son programme incitatif dans le but de revitaliser les rues principales

L'an dernier, la Corporation de développement de Bedford et région lançait un programme visant à encourager les commerçants à établir de nouveaux commerces sur les rues principales de Bedford et Stanbridge Station, de même que dans le cœur villageois de Saint-Ignace-de-Stanbridge. Cette année, elle a créé un 2e volet à son programme incitatif : il permet de relocaliser dans les secteurs visés un commerce existant et encourager ainsi les commerçants qui déménagent à se relocaliser de manière à maintenir l'occupation des locaux des secteurs commerciaux de nos municipalités.

Le soutien financier accordé sera de 1100 $, soit un premier versement de 500 $ à la signature du bail (d'un minimum de 3 ans) et un deuxième versement de 600 $ à la date du premier anniversaire de la signature du bail.
Le soutien financier proviendra au tiers de la Corporation de Développement de Bedford et région, au tiers de la Caisse Desjardins de Bedford et au tiers du propriétaire de l'établissement.

Les personnes intéressées à bénéficier du programme doivent communiquer avec la CORPO et présenter une ébauche écrite de leur projet. Les projets écrits peuvent être envoyés à : La Corporation de développement de Bedford et région, 1 Rue Principale, Bedford, Qc J0J 1A0, ou par courriel à kguy@nopac.ca

Pour informations : La Corporation de développement de Bedford et région - 1, rue Principale, Bedford, Qc. J0J 1A0 Tél. :(438) 80-7454
Courriel : administration@ville.bedford.qc.ca

Journée kayak

Le samedi 16 juillet, à la presqu'île Jean-Dunnigan et au PUB Le Belvédère

Venez découvrir la Rivière-aux-Brochets tout en vous amusant!

- 10 h 00 Courses de canards
- 10 h 30 Initiation au kayak
- 11 h 00 Courses pour les 7 à 12 ans
- 11 h 30 Initiation au kayak
- 12 h 00 Apportez votre pique-nique
- 13 h 00 Courses pour les 12 à 17 ans
- 13 h 30 Initiation au kayak
- 15 h 00 Courses de kayak pour adultes au Belvédère, 85, rue Principale à Bedford
- Tous les équipements sont fournis!

FÊTE NATIONALE RASSEMBLÉE

LA PETITE HISTOIRE

La rédaction

C'est au printemps 2015 que, à l'initiative du Service des Loisirs de la Ville de Bedford, se réunissaient divers représentants des municipalités de Bedford, Saint-Armand, Notre-Dame-de-Stanbridge, Pike River et Stanbridge Station afin de discuter de la pertinence de regrouper leurs ressources et leurs efforts pour créer une célébration commune lors de la fête nationale des Québécois.

Le 24 juin suivant, la Ville de Bedford devenait l'hôte de la toute première édition de la Fête nationale rassemblée, en invitant non seulement ses propres concitoyens, mais également ceux des municipalités avoisinantes à se réunir dans ses rues pour participer activement aux réjouissances entourant la célébration de notre fête nationale.

Au lendemain de cette première expérience, les représentants des cinq municipalités à l'origine de cette initiative convenaient non seulement de poursuivre leur association, mais s'adjoignaient également la collaboration de la municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge, portant ainsi à six le nombre de municipalités désireuses de regrouper leurs ressources et leurs efforts afin d'assumer, à tour de rôle, la tâche d'organiser et accueillir les célébrations de la fête nationale. Dans la foulée de cette rencontre, les six partenaires confiaient à la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge le mandat d'organiser et d'accueillir l'édition 2016 de la Fête nationale rassemblée.

Aujourd'hui, cet effort de rationalisation et de mise en commun des ressources financières et humaines permet d'offrir à près de six mille citoyens de la grande région de Bedford l'occasion de célébrer tous ensemble leur fête nationale en s'accordant non seulement le plaisir de partager un excellent repas et de participer à diverses activités récréatives et culturelles, mais en découvrant également les charmes et les particularismes de chacune des municipalités chargées, tour à tour, d'accueillir les célébrations marquant cette grande journée de fierté nationale.

Dans la foulée de cette initiative louable, la direction du journal *Le Saint-Armand* invite tous ses lecteurs à participer activement à cette grande journée de festivités. C'est pour la population que cette journée a été créée et c'est elle, et uniquement elle, qui peut assurer la pérennité d'un tel événement.

Au plaisir de vous retrouver nombreux au matin du 24 juin prochain à Notre-Dame-de-Stanbridge.

Le petit prince

Christelle Bogosta, coordonnatrice loisirs, culture et vie communautaire

Mercredi 13 juillet
16 h 30 à 17 h 30

À la bibliothèque Léon-Maurice-Côté
52, rue Du Pont, entrée Champagnat

Une collaboration de la bibliothèque Léon-Maurice-Côté et des Loisirs de Bedford et région

L'HEURE DU CONTE 2016

Pour les enfants de 3 à 12 ans, accompagnés d'un adulte

Céramique sur l'herbe
13e anniversaire

Céra Mystic 2016

du 24 juin au 3 juillet de 10 h à 18 h

Trois invitées coup de cœur :
Catherine Benoit
Maryse Chartrand
ARTISTES DU VERRE

248, ch. Mystic, Mystic
450 248-3551
www.ceramystic.com

Invitée coup de cœur Christine Audet

Relève 2016 : Elsa Lavoie

LA SAISON DES PRIX

Chronique littéraire d'Armandie

Christian Guay-Poliquin

Le printemps est la saison des prix littéraires, dont le Grand prix littéraire Archambault, le prix Émile-Nelligan, le Prix littéraire des collégiens et le Prix des libraires du Québec. Voici un survol de chacun d'entre eux et un extrait des titres qui ont retenu l'attention cette année.

Le Grand prix littéraire Archambault vise à promouvoir la relève littéraire du Québec. Chaque année, dix premiers romans sont sélectionnés et mis en valeur dans toutes les succursales de la chaîne. Parmi eux, un grand gagnant est désigné et se mérite, entre autres, une importante promotion publicitaire. Rappelons au passage qu'Archambault vient tout juste d'être acheté par son compétiteur Renaud Bray, ce qui en fait le joueur le plus imposant de milieu littéraire québécois. Cette année, c'est David Goudreault qui, sans surprise, s'est mérité le prix avec son *La bête à sa mère,* qui raconte l'histoire d'un jeune homme, à la fois sympathique et désaxé, qui tente désespérément de retrouver sa mère. À noter que David Goudreault sera, pour une deuxième année consécutive, l'animateur du *Quai des mots* lors des Festifolies en Armandie.

> « Ma mère se suicidait souvent. Elle a commencé tout jeune, en amatrice. Très vite, maman a su obtenir la reconnaissance des psychiatres et les égards réservés aux grands malades. [...] Pendant que je collectionnais les cartes de hockey, elle accumulait les diagnostics. »

Le prix Émile-Nelligan, nommé en mémoire du poète québécois Émile Nelligan, est décerné chaque année à un poète francophone de l'Amérique du Nord qui est âgé de moins de 35 ans. Le prix est accompagné d'une bourse constituée à partir des droits d'auteur générés par l'œuvre du poète, décédé il y a plus de 75 ans. Cette année, trois finalistes étaient en lice pour ce prix : Marie-André Gill pour *Frayer,* Antoine Dumas pour *Au monde. Inventaire* et Rosalie Lessard pour *L'observatoire* qui, d'ailleurs, a remporté les faveurs du jury. Ce recueil de poésie, paru aux éditions du Noroît, interroge l'apport de l'imaginaire dans la conception de soi et du monde.

> « Rafle d'espace chez l'antiquaire / Pour prolonger les promenades que tu fais en rêve / Poser d'autres rails au petit train des arrière-pensées / Éloigner ce bon vieux cabinet des horreurs / Ou regagner l'esprit des lieux / On ne sait plus bien. »

Le Prix littéraire des collégiens occupe une place particulière dans le milieu littéraire québécois. Il est probablement l'un des prix les plus estimés car c'est un jury composé de collégiens provenant des quatre coins du Québec qui désigne annuellement un gagnant. Ce dernier l'emporte alors sur quatre autres finalistes au terme d'un long processus de lectures, d'échanges et de discussions entre les étudiants. Cette année, le prix a été décerné à Daniel Grenier pour son ambitieux roman *L'année la plus longue,* paru au Quartanier, une épopée historique enlevante où défilent les territoires infinis de l'Amérique.

> « À l'horizon, le ciel était menaçant, et la boue remplacerait bientôt la poussière, une boue vaseuse qui engloutirait les enfants si on ne les surveillait pas. On pouvait percevoir l'écran de pluie, au fond de la plaine infinie, [...] une tempête violente s'abattait sur le sol, on n'entendait rien encore, mais ça s'en venait par ici, on n'y échapperait pas. »

Le Prix des libraires du Québec est un autre prix d'une grande importance en raison, encore une fois, de la qualité et de la diversité de son jury. En célébrant différentes œuvres dans plusieurs catégories, ce prix souligne l'apport irremplaçable des libraires en matière de culture, d'émerveillement et de curiosités nouvelles. Cette année, dans la catégorie roman, c'est la cinéaste Anaïs Barbeau Lavalette qui a particulièrement marqué les libraires avec son premier roman *La femme qui fuit,* paru aux éditions Marchand de feuilles. L'auteure y retrace la vie de sa grand-mère Suzanne Meloche, épouse de Marcel Barbeau et signataire du Refus Global.

> « Quand tu te réveilles, il fait jour. Autour de toi, des couleurs. Tu as l'impression de te réveiller dans une forêt en automne, sous un vent fort. Seuls le bruit de caresse d'un pinceau et le souffle d'un homme habillent l'espace qui, soudainement, te semble immense. »

ENCADREX
.com
126, rue Principale, espace 101
Cowansville **450 815-0551**
galerierouge.ca
ENCADREMENTS SUR MESURE
CHOIX DE MOULURES EXCLUSIVES

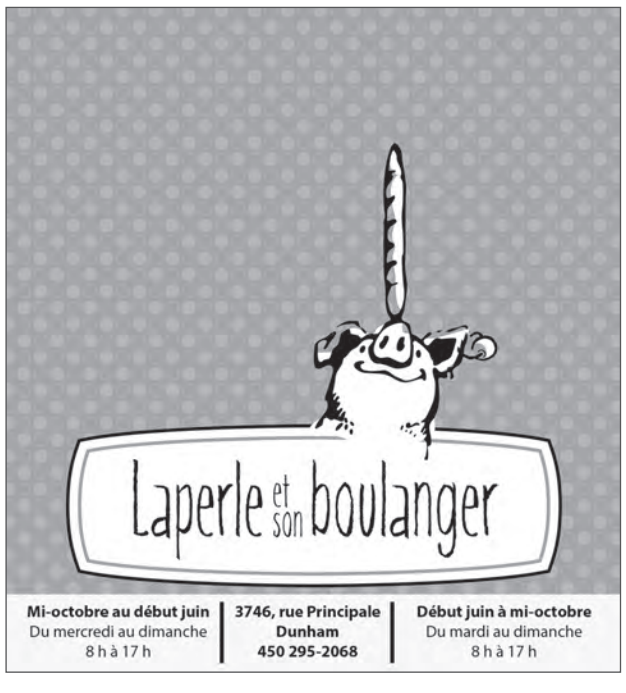

PUBLIREPORTAGE

Un bilan positif pour la Caisse en 2015

Claude Frenière, directeur général de la Caisse Desjardins de Bedford

Aucun doute possible, l'année 2015 a été marquée par l'austérité et les nombreux défis qui en ont découlé. Si la Caisse a eu à composer avec ses propres défis, elle a aussi su les relever de façon réfléchie, dans le meilleur intérêt de ses membres, pour terminer l'année avec des résultats profitables pour ceux-ci.

Ainsi, au terme de son exercice financier terminé le 31 décembre 2015, la Caisse de Bedford, animée par ses quelque 7 200 membres, a affiché des excédents d'exploitation de 1,2 M$. Ces excédents ont été le fruit d'un volume d'affaires sous gestion de 481,2 M$, en hausse de 4,62 % par comparaison à celui de 2014. En fin d'exercice, l'actif de la Caisse s'élevait à 204,7 M$. L'avoir, quant à lui, se chiffrait à 24,4 M$, en hausse de 6,2 % sur 2014, tandis que les revenus nets se hissaient à 4,2 M$, une progression de 5,62 % sur l'année précédente.

Ces résultats éloquents ont culminé à l'assemblée générale annuelle avec l'annonce de la remise d'une somme de 235 000 $ en ristournes individuelles aux membres – le double de l'année 2014 – et du versement de 75 000 $ au Fonds d'aide au développement du milieu afin de soutenir la réalisation des projets porteurs et rassembleurs de nombreux organismes et partenaires locaux. Dans un climat ambiant d'austérité, la force de la coopération aura su faire sa marque.

Comme le mentionnait à l'assemblée générale annuelle Mme Claudine Paris, présidente du conseil d'administration, si la Caisse de Bedford présente aujourd'hui un bilan enviable à bien des égards et que ses résultats démontrent la pertinence de son offre de services, c'est parce qu'elle mise sur des produits novateurs et sur la qualité de sa prestation de services.

Au nom de l'équipe, je tiens à exprimer ma gratitude envers nos membres, qui sont la fondation de la Caisse depuis maintenant 67 ans et la raison même de son enracinement dans la région. Nous sommes sincèrement honorés de la fidélité et de la confiance que nous accordent nos membres en faisant de la Caisse le partenaire privilégié de leurs projets. Et nous comptons bien que cette belle coopération continue d'enrichir la communauté durant encore plusieurs années.

Klara Gagnon de Saint-Armand, gagnante du concours de déguisement des jeunes cowboys et cowgirls du Rendez-vous country de Bedford en 2015.

PARTICIPEZ À L'ÉDITION 2016 ! RENDEZ-VOUS COUNTRY DE BEDFORD
LES 8, 9 ET 10 JUILLET

RENCONTREZ MARCEL MESSIER

Dirigeante de la Caisse de Bedford depuis 2015

Les dirigeants de la Caisse sont élus lors de l'assemblée générale annuelle pour représenter les membres et contribuer à sa performance. Nous vous offrons maintenant l'occasion de mieux les connaître. Ce mois-ci, nous vous présentons Monsieur Marcel Messier qui siège au conseil d'administration.

Lorsqu'on vient d'une famille de treize enfants, il y de bonnes chances que la coopération devienne une seconde nature. C'est ce qui semble être arrivé à M. Marcel Messier, un administrateur de la Caisse, dont la vie partagée avec six sœurs et autant de frères n'a certainement pas manqué d'occasions de collaboration.

Cet environnement familial riche d'autant de personnes a laissé une belle empreinte chez lui comme en témoigne son parcours d'engagements au sein de la communauté. Un parcours jonché de pas moins de 23 années au conseil municipal du canton de Bedford, 14 années comme membre de la fabrique de St-Damien-de-Bedford, 6 années comme membre du comité des résidants du CHSLD de Bedford et maintenant d'une année et demie comme dirigeant de la Caisse.

En voilà un qu'on ne pourra jamais accuser d'être centré sur son nombril. « J'aime m'engager dans la communauté », de dire cet affable retraité, « c'est vraiment naturel pour moi de participer au mieux-être collectif. Je peux ainsi contribuer à quelque chose de plus grand que moi. » Altruiste, vous dites? Son altruisme n'a d'égal que son humilité, qui est paradoxalement immense. M. Messier est habité par la coopération, le travail commun, l'engagement dénué de tout intérêt sinon celui de donner à l'autre. Aux autres, en fait.

On ne surprendra personne en précisant que, outre ses fonctions d'administrateur, M. Messier est aussi membre du comité de dons et commandites de la Caisse, dont le mandat est de redistribuer à la communauté. Lorsqu'on parle d'un mariage naturel, celui-là est exemplaire. « Ce que j'apprécie du comité, c'est que l'argent sert à soutenir des projets communautaires et des organismes de toutes sortes qui bénéficient à plein de gens. C'est à l'image de la Caisse, qui regroupe plusieurs membres qui travaillent ensemble, pour s'enrichir ensemble, et partager ensemble », d'ajouter ce citoyen on ne peut plus en harmonie avec la notion de coopération. Ensemble, réjouissons-nous de l'avoir chez nous.

AVANTAGES EXCLUSIFS AUX MEMBRES DESJARDINS

Fonds d'aide au développement du milieu, dons et commandites

LE SENS DU PARTAGE, LE FRUIT DE LA COOPÉRATION

Fonds d'aide au développement du milieu, dons et commandites, trois façons qui permettent à la Caisse et ses membres de redistribuer une partie des excédents d'exploitation pour améliorer la qualité de vie aux quatre coins de la région. Ici, pour soutenir un projet économique, là, un événement festif, ailleurs, une initiative communautaire… en 2015, c'est quelque 115 000 $ que la Caisse a ainsi distribué dans la région afin d'améliorer la qualité de vie de toute la collectivité – jeunes et moins jeunes, gens d'affaires et acteurs communautaires, sportifs et artistes et plus encore!

Chez Desjardins, l'esprit de communauté est très développé, ce qui va évidemment de soi dans une coopérative. C'est d'ailleurs pourquoi la Caisse de Bedford a créé le Fonds d'aide au développement du milieu, dans lequel une partie des excédents d'exploitation est versée chaque année. Récemment, les membres présents à l'assemblée générale annuelle ont voté démocratiquement et solidairement d'y déposer 75 000 $, en plus de participer à l'affectation des sommes dans les sept secteurs d'activités du fonds.

Ces sept secteurs – éducation et jeunesse, santé, sports et loisirs, solidarité communautaire, art et culture, environnement et développement économique – illustrent la diversité des projets et réalisations dans lesquels la Caisse s'engage année après année au nom de ses membres, pour nourrir le mieux-être et la qualité de vie de la collectivité. Chacune des retombées de ces engagements est un fruit savoureux, un fruit du bel arbre de la coopération que nous comptons cultiver avec vous encore longtemps.

NOTRE ÉRABLE EST BIEN MALMENÉ

François Normandeau

Il existe plus d'une centaine d'espèces d'érables dans le monde. On les retrouve principalement en Europe, en Asie de l'Est et en Amérique du Nord, du Mexique jusqu'à la forêt boréale. Au Canada, 10 espèces sont indigènes tandis que, au Québec, on en dénombre 6. Tous les érables donnent une sève sucrée au printemps, mais seulement l'érable à sucre et, dans une moindre mesure, l'érable rouge sont dignes de produire un sirop de qualité. Certains amateurs vont entailler l'érable argenté faute d'érable à sucre ou rouge; ça donne un produit sucré qui n'est pas si mal, mais nullement comparable. Jusqu'ici, il y a peu de risque de confusion.

Deux espèces exotiques se sont naturalisées, soit l'érable à giguère (*Acer negundo*) originaire de l'Ouest du Canada qui s'apparente davantage à une mauvaise herbe qu'à un arbre, et, surtout, l'érable de Norvège (*Acer platanoides*), principale source de confusion.

Introduit au XIXe siècle à des fins ornementales, cet arbre a été abondamment planté dans les villes à compter des années 1960 et 1970 en raison de sa grande tolérance à la pollution, notamment pour remplacer l'orme d'Amérique, alors décimé par la maladie de l'orme. Le cultivar 'Crimson King' est le plus représentatif avec ses feuilles pourpres qu'il conserve tout au long de l'année. De nombreux autres cultivars existent. À force de le planter, c'est devenu une espèce envahissante tant aux États-Unis qu'en Ontario où, par endroits, il a complètement supplanté la flore indigène du sous-bois. Certains états américains interdisent d'ailleurs sa plantation.

Très utilisé sur le sur le mont Royal et à ses abords, il est en train d'y supplanter l'érable à sucre. Lors d'un dénombrement réalisé par Jacques Brisson de l'université de Montréal, on a observé que, sur la montagne, le quart des érables de plus de 10 ans appartenaient à cette espèce. Pour les semis, c'est l'inverse : on en sème trois fois plus qu'on ne sème d'érables à sucre. Cela laisse supposer que, à l'avenir, si rien n'est fait, l'érable de Norvège pourrait devenir l'espèce dominante sur le mont Royal et possiblement dans tous les grands parcs naturels bordant les villes.

Heureusement, une maladie exotique pourrait changer la donne. Sans ennemis naturels, l'érable de Norvège a pu proliférer mais, au début des années 2000, le *Rhytisma acerinum*, un champignon arrivé d'Europe on ne sait comment, commence à s'y attaquer et menace désormais sa survie. Communément appelée « tache goudronneuse », cette maladie n'a que peu d'effet chez les adultes, mais est très néfaste à la survie des jeunes semis. Peut-être que l'érable à sucre pourra ainsi continuer à dominer sur le mont Royal!

Fausse représentation

Mais il n'y a pas seulement la forêt qui se fait envahir, la monnaie royale canadienne aussi. Commençons par la défunte « cenne noire ». On croirait y voir une feuille d'érable à sucre! Eh bien non, la position des feuilles est alterne, comme pour le platane, plutôt qu'opposée, comme sur l'emblème du Canada. La feuille quant à elle serait celle de l'érable champêtre (*Acer campestre*), une espèce originaire d'Europe. Et pourtant, le sou noir, apparu en 1937, a été orné de trois monarques différents à son revers et aucun ne s'en est rendu compte.

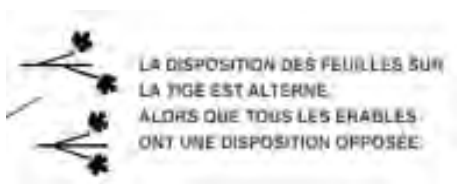

Plus récemment, ce sont les billets de banque qui ont été envahis par *Acer platanoides*. Sur les nouveaux billets en polymère, à droite de la reine, c'est bien l'érable à sucre qui est représenté mais, à gauche, tout juste au-dessus du chiffre 20, c'est la feuille de l'érable de Norvège qui apparaît. La différence tient au nombre de lobes que comportent les feuilles de ces deux espèces. Trois pour l'érable à sucre, cinq pour l'érable de Norvège.

Autre erreur, le Fonds canadien de télévision (*Ndlr* aujourd'hui Fonds des médias du Canada) présentait, sur son logo, une disamare d'érable de Norvège. Pas besoin d'être botaniste pour percevoir la différence avec la disamare de l'érable à sucre ci-contre.

En plus, celle du logo est aplatie, donc stérile. Très mauvais choix pour un fonds censé encourager la créativité.

Postes Canada ne fait pas exception. En 2003, la société publie cinq nouveaux timbres, chacun d'eux arborant, selon elle, un symbole national. Celui de 0,43$ est orné d'une feuille d'érable accompagnée d'une disamare d'érable de Norvège. Eh oui, pour la société des postes, la disamare de l'érable de Norvège est un symbole national. Sur son site, la société fait l'éloge de l'emblème canadien, qui remonterait au début des années 1700. On peut y lire que « ses couleurs vives inspirent la puissance et la force, et une samare d'érable superposée sur la feuille représente la renaissance au cours du cycle de la vie ». La société en rajoute en émettant du même coup les timbres à 1,40$ et à 0,80$, ornés cette fois-ci de la feuille de l'érable de Norvège, ses cinq lobes nettement définis.

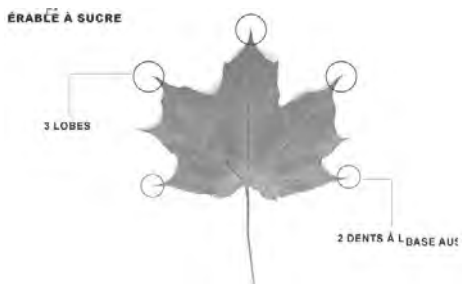

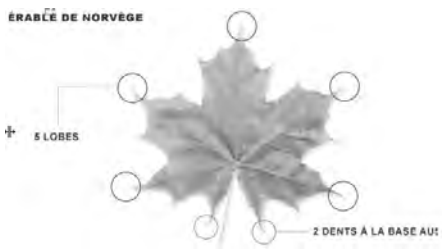

La dernière confusion en la matière vient cette fois du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Récemment, il publiait un rapport sur l'avenir de l'acériculture.

Sur la page couverture, on voit une demi-feuille d'érable accolée à une demi-fleur de lis. Il s'agit d'une feuille d'érable … argenté, celui-là même qu'on préfère ne pas entailler. On reconnait facilement la feuille d'érable argenté à son sinus très profond entre le lobe principal et les lobes latéraux. Est-ce un choix volontaire ou y-a-t-il eu confusion?

Nota bene : Le journal ne fait pas exception, la feuille d'érable qui a servi à illustrer mon précédent article n'est pas de moi et est bien une feuille d'érable de … Norvège. On les excuse, personne de l'équipe ne prétendant s'y connaître en la matière.

La Fête nationale du Québec

Fête nationale rassemblée 2016 à Notre-Dame-de-Stanbridge

Avec la collaboration des municipalités suivantes :
Stanbridge Station, St-Armand, Pike River, St-Ignace-de-Stanbridge
et la Ville de Bedford
Au Parc Fournier, 900 rue Principale

Le vendredi 24 juin

Jeux gonflables et maquillage pour enfants
Service de bar sur le site

Déroulement de la journée

9h45 Arrivée de l'autobus à l'église et défilé piétons jusqu'au 900 rue Principale.
10h00 Discours de la mairesse, discours patriotique et levée du drapeau.
10h30 Parade de vélos.
Stands en lien avec la thématique : Peinture sur bois avec Martine Bellavance
Livres pour enfants par Luce Fontaine / Stand photos avec Karen Smith photographie
11h00 Célébration (messe) en plein air.
12h00 Dîner de porc braisé (préparé par Yan chez Axep Marché Gendreault) et fraises locales.
12h00 à 13h00
Spectacle musical de l'école primaire.
13h00 Zumba.
13h30 à 15h00 Groupe les Sans Arrêts.
15h30 Courses de lits.
17h00 Remise des prix et fermeture des lieux

COURSE DE LITS
Prix à gagner
Nous vous lançons l'appel de bien vouloir former une équipe de 5
Pour infos, communiquer avec Sylvie au : 450-296-4710

****Point de vente de Billets pour repas 7$:***
Pour Notre-Dame; à (l'Hôtel de ville lundi et jeudi) Axep / (Marché Gendreault).
Boutique Micheline / FADOQ Bedford et région / Hôtel de ville Bedford/
Bureau du service de loisirs, culture et vie communautaire, au 14, rue Philippe-Côté, porte 7 / **Municipalités:** Pike-River, St-Armand, Stanbridge-Station et St-Ignace.

Autres collaborateurs :
Comité des Loisirs NDS / Église Notre-Dame-des-Anges / Service Incendie NDS / École St-Joseph NDS / Maison des jeunes Le Boum.

Partenaires financiers :
Le Mouvement national des Québécoises et Québécois
Municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge, Ville de Bedford,
les Municipalités de: Stanbridge-Station, Pike-River, St-Armand et St-Ignace.
SSJB Richelieu Yamaska, Garage Daniel Tétreault.

En cas de forte pluie, tout se déroulera dans la salle municipale.
***Apportez vos chaises de parterre**

Renseignements et inscriptions aux courses de lits :
450 296-4710 (Sylvie: ressources.nds@videotron.ca)

Québec
Mouvement national des Québécoises et Québécois

Le papier s'expose à Frelighsburg

François Renaud

Du 17 juillet au 7 août prochain, Louise Bellier et Marc Thivierge, deux artistes liés par leur amour de la région, leur respect réciproque et leur intérêt pour une même matière, le papier, exposeront leurs œuvres récentes au Centre d'art de Frelighsburg dans le cadre d'une exposition conjointe. Notre chroniqueur a rencontré les deux artistes à tour de rôle.

Née à Bordeaux en France, Louise Bellier est arrivée au Canada au lendemain de la Deuxième guerre mondiale alors qu'elle n'avait que quatre ans. Dans l'entrée de sa demeure de Frelighsburg, une magnifique photo d'un jeune homme appuyé sur le canon d'un char d'assaut retient immédiatement l'attention : c'est une photographie du père de Louise, alors qu'il servait dans la brigade du général Leclerc et qu'il venait de participer à la libération de Paris. Très émouvant.

Et plein de choses sont émouvantes chez Louise. Son parcours d'abord, atypique, partagé entre le cartésianisme scientifique et les émotions liées aux beaux-arts. « Jeune, j'ai hésité entre une carrière scientifique et l'architecture. Je suis devenue opticienne d'ordonnance, sans pour autant abandonner mes velléités artistiques. Au bout de quelques mois, après avoir visité mon bureau, quelques-uns de mes collègues m'ont demandé de les aider à aménager les leurs. Sans m'en rendre compte, tout en continuant d'exercer ma profession, je suis progressivement devenue designer. »

Et quelle designer ! Dans son intérieur, le mobilier, l'aménagement, le choix des tableaux ou des photographies, tout respire un bon goût éclectique : armoire tibétaine, coffre chinois, tapisserie marocaine, photos du Paris d'avant-guerre… Dans un coin de son bureau, une petite commode à quatre tiroirs retient mon attention : « C'est moi qui l'ai dessinée et fait exécuter, me dira Louise. La façade des tiroirs est en ronce de noyer et d'autres détails, en ébène. Je l'ai exposée à la boutique du MOMA à New York et j'en ai vendu quatre ou cinq exemplaires. »

Autre trait émouvant de l'artiste, c'est son ouverture quasi-naïve face à sa démarche artistique. « J'aime à dire que ma première œuvre, qui a pour titre *La vie*, est un autoportrait. C'est une petite maison fragile, faite de couches de papier superposées, dont les quatre faces, percées de portes, permettent aux idées et aux influences de circuler librement. La toiture, de forme pyramidale, permet de capter l'énergie en provenance des quatre points cardinaux et de la canaliser vers la pointe du sommet. L'ensemble est posé sur quatre pilotis, lesquels symbolisent la fragilité sur laquelle repose notre édifice psychologique. »

En juillet prochain, Louise Bellier en sera à sa troisième exposition au Centre d'art de Frelighsburg. « Ce sont des copains collectionneurs qui, en 2013, m'ont poussée à exposer pour la première fois. Une fois ma décision prise, je n'ai pas hésité une seconde : pour moi, le lieu naturel pour exposer était ici, à Frelighsburg, pas ailleurs. Et cette première exposition a été un succès : j'ai tout vendu… Ce qui m'a poussée à récidiver l'année suivante, avec le même résultat ! »

Ce qui étonne Louise Bellier, c'est que, à partir de Frelighsburg, son travail peut rayonner partout dans le monde des collectionneurs. À sa grande surprise, les acquéreurs de ses œuvres sont originaires des quatre coins du Québec et même d'Europe. « J'ai un collectionneur français qui communique régulièrement avec moi. Il tient absolument à voir mes prochaines œuvres en avant-première, comme beaucoup d'autres collectionneurs d'ailleurs. »

Lorsque nous abordons le thème de l'inspiration et de la réalisation, la réflexion de Louise Bellier sur le sujet est d'une clarté exemplaire. « Ma démarche est circulaire et se divise invariablement en quatre temps, comme une aiguille qui fait le tour du cadran. Le premier quart est consacré à la réflexion, au questionnement : quel thème est-ce que je souhaite aborder ? Quelle pertinence a-t-il ? Quel aspect de ce thème vais-je traiter ? Et, toujours, cette démarche s'inscrit dans un processus onirique où chacune de mes œuvres débouche sur une sorte de rêve éveillé que je m'applique à cristalliser en composant un bref texte poétique qui résume mon émotion. »

François Renaud

Louise entre ensuite dans la seconde phase de son processus créatif : comment incarner son idée ? Quelle image, quel symbole, quelle forme pourra le mieux servir son propos ?

En troisième lieu, elle en vient à s'interroger sur les matériaux

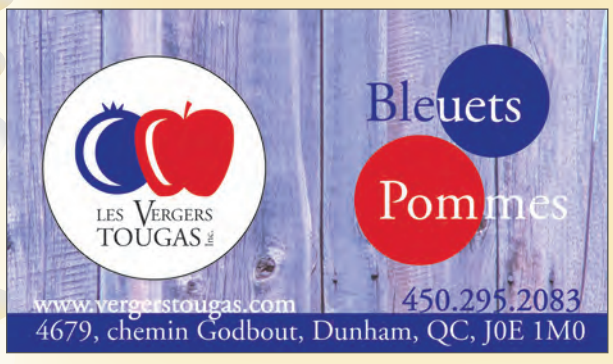

à utiliser. Même si sa matière de prédilection est le papier, encore faut-il répondre à la question : quel type de papier ? « Le papier est une formidable matière qui se décline dans une grande variété d'épaisseurs, de textures, de teintes. Même s'il y en a une grande diversité sur le marché, il m'arrive régulièrement de fabriquer moi-même les papiers que j'utiliserai dans mes œuvres. Ensuite, je choisis parfois de les texturer, en embossant divers motifs sur une presse à gravure. »

Finalement, la dernière étape, peut-être la plus étonnante dans le cadre d'une démarche artistique, est celle de la rencontre avec le public. « Pour moi, c'est un segment indispensable de ma démarche créatrice. Pour accepter de me séparer à jamais d'une œuvre avec laquelle j'aurai vécu une relation intime durant des heures, des jours, parfois des semaines, je dois avoir la certitude que celle-ci trouvera le public qui lui convient, et réciproquement… Jusqu'à maintenant, j'ai été choyée. Lors de mes deux expositions à Frelighsburg, j'ai le sentiment que chaque visiteur a, à un moment donné, trouvé la pièce qui lui parlait, qui l'émouvait. »

En juillet prochain, ne ratez pas ce rendez-vous au Centre d'art de Frelighsburg. Suite à mon bref passage dans l'atelier de Louise Bellier, certaines œuvres, même si elles étaient encore inachevées, ont continué à me hanter durant plusieurs jours.

Randy Herald

Pour les gens de Saint-Armand, Marc Thivierge est d'abord le copropriétaire du gîte rural L'École buissonnière de même que le créateur et l'animateur des Halles du quai, au quai de Phillipsburg.

Pour ceux qui le connaissent mieux, Marc est un artiste complètement déjanté qui réalise des œuvres remarquables avec de minuscules bouts de papier. Pour saisir de quoi je parle il suffit de se rendre à l'atelier-galerie de Michel Y situé à l'entrée de Saint-Armand et animé par Michel Guérin. Sur l'un des murs, un imposant tableau

suite à la page 14

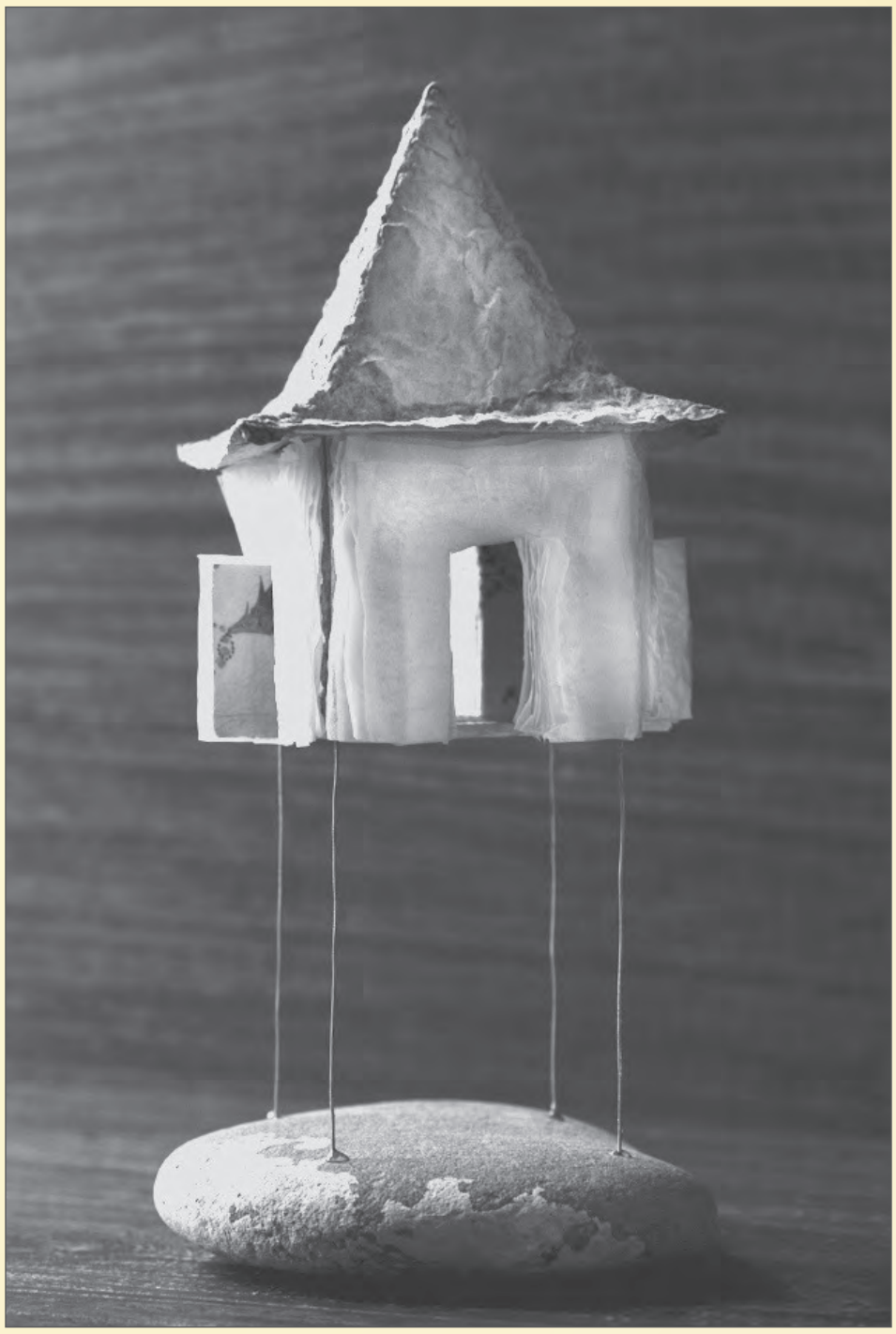
LA VIE, papier, métal et pierre ; 30 cm. X 15 cm

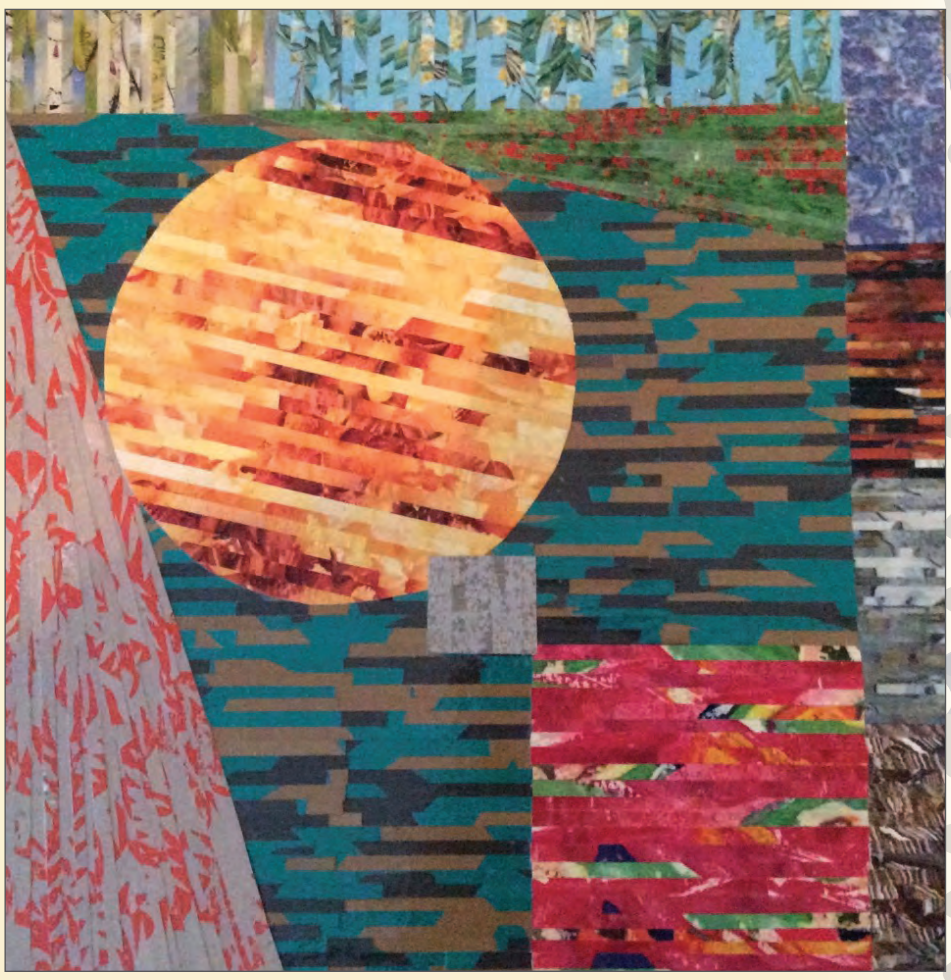
«J'ai senti ton soleil », papier 30 X 30 cm

de 230 cm X 120 cm offre au premier coup d'œil un profil de poisson. Cependant, en s'approchant, on comprend que chacune des écailles de ce grand poisson est faite de minuscules points de papier coloré, qui proviennent d'une banale perforeuse de bureau, comme celle dont nous nous servions pour perforer les feuilles 8 ½ X 11 à insérer dans nos cahiers à anneaux !

« Dans une autre vie, j'ai dû être un moine ! », s'exclame Marc Thivierge lorsqu'on évoque ce tour de force de patience et de minutie. « J'ai commencé ce genre de travail il y a plus de 25 ans, en recouvrant des objets usuels de morceaux de papier de plus en plus petits. Puis un jour, j'ai rencontré la peintre Diane Desmarais qui m'a secoué, en me mettant au défi de lâcher le " bricolage " pour oser faire de " vraies œuvres " d'expression. »

Et ces premières œuvres d'expression, Marc Thivierge les a exposées au Centre d'art de Frelighsburg en 2014, lors d'une exposition conjointe avec la relieuse d'art Marie Grenier. « Le jour où je décrochais mon exposition, j'ai croisé Louise Bellier qui, elle, venait installer ses propres œuvres. Lorsque j'ai vu son travail et qu'elle a vu le mien, ça a été *love at first sight* et nous avons immédiatement eu l'idée d'exposer ensemble. Nous travaillons tous deux le papier, mais dans une parfaite complémentarité, ce qui nous permet de nous séparer l'espace de la galerie de manière toute naturelle : les œuvres de Louise, en trois dimensions, occuperont le plancher de la pièce, tandis que les miennes seront accrochées aux murs. Une entente parfaite ! »

En ce qui concerne sa démarche, Marc a prévu consacrer plus ou moins la moitié de ses nouvelles œuvres à la mémoire de l'artiste verrier Jean-Pierre Contant, résident de Saint-Armand décédé à la fin de l'été 2010.

« Sans entretenir une véritable relation d'amitié avec Jean-Pierre, j'allais régulièrement chez lui afin de voir ses œuvres et discuter avec lui. À l'époque, c'était le seul être que je connaissais qui arrivait à verbaliser de manière claire les grandes lignes de sa démarche artistique. C'est de lui que j'ai appris que, pour arriver à créer, il faut oser sortir de sa zone de confort, se remettre en question et oser. Oser. Tout oser. Y compris si on ne comprend pas immédiatement pourquoi.

« C'est Jean-Pierre aussi qui m'a appris à éviter les pièges de la recette : ne jamais refaire deux fois la même chose. Avancer. Toujours avancer. Ne jamais revenir sur les rives confortables du connu et du déjà fait. C'est lui aussi qui m'a poussé à remettre ma technique, mes méthodes en question : j'ai eu du succès avec mes petits points de papier, très bien. Maintenant, passons aux petits rectangles ! », conclue Marc dans un grand éclat de rire.

Pourtant c'est bien après ces rencontres privilégiées qu'il a eu l'idée de réaliser des œuvres qui devaient rendre hommage à Jean-Pierre Contant. « Nous avions acheté un vitrail de Jean-Pierre que nous avions installé sur la terrasse arrière de l'École buissonnière. Chaque fois que nos visiteurs passaient un petit moment sur la terrasse, ils étaient inévitablement happés par cette œuvre. Ils se mettaient à poser des questions sur l'artiste, à s'émerveiller des formes, de la technique, de la lumière et, surtout, à discuter de l'effet que cette expérience esthétique produisait sur eux. Moi-même, j'ai commencé à regarder cette œuvre avec un œil différent et à m'interroger sur la matière, sa composition, sa structure.

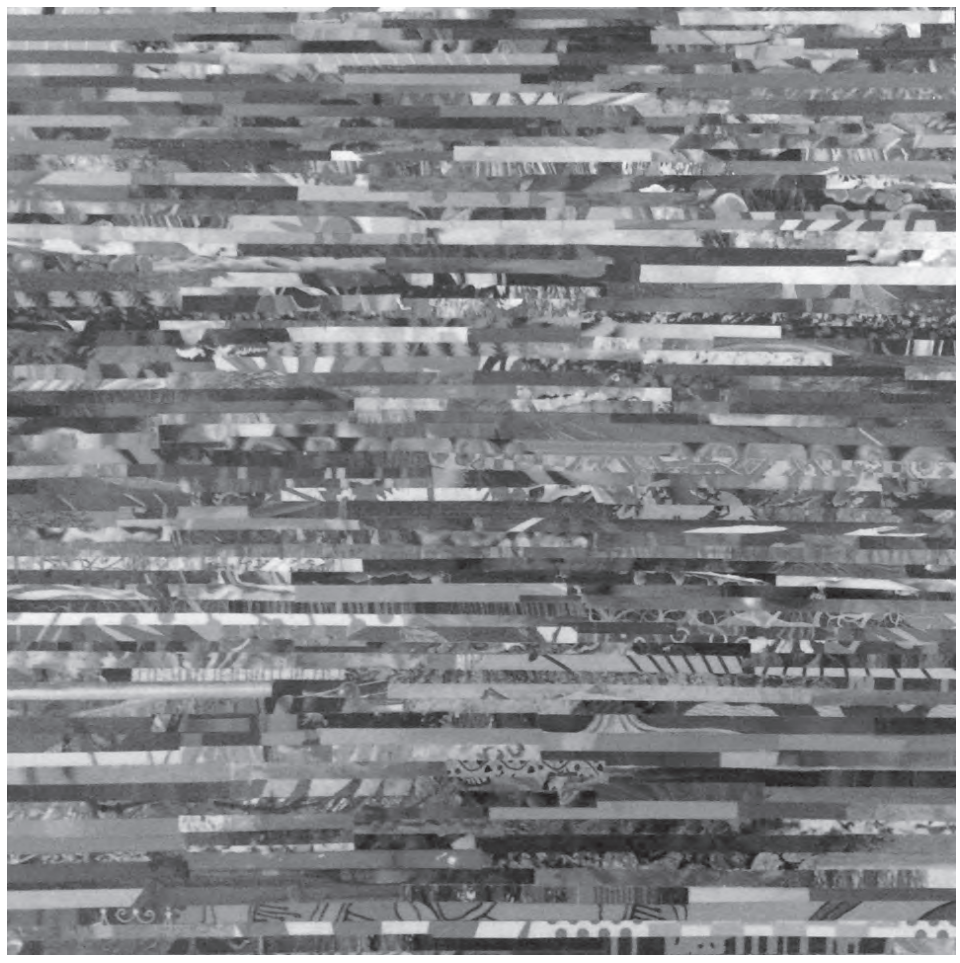

« Les courts sentiers », papier, 30 cm X30 cm

« À partir de là, j'ai ressorti le catalogue qui avait été publié suite à son exposition au Musée du Marché Bonsecours et je l'ai feuilleté attentivement afin de reprendre contact avec le travail de Jean-Pierre et étudier ses pièces une à une. Cette expérience m'a donné un tel coup de pied au cul que j'ai décidé de faire une série d'œuvres qui allaient me rapprocher de lui.

« En juillet prochain, je compte présenter une vingtaine d'œuvres, dont huit ou neuf porteront les traces évidentes de l'influence de Jean-Pierre. Bien sûr, lui jonglait avec la lumière et la transparence, ce qui ne sera pas mon cas. Pour résumer la démarche, disons que mes œuvres porteront les traces de son influence géométrique et structurelle, tandis que les couleurs seront signées Marc Thivierge ! »

LE POUVOIR DE LA PEINTURE
avec Seymour Segal
Atelier de créativité ÉTÉ 2016

Osez Oser
« Si on ne prend pas de risques, on risque tout »

- Pour qui? Pour l'artiste qui veut surmonter les barrières qui l'empêche de libérer le potentiel de son imagination
- Quand ? du 18 au 22 juillet (5jours de 9 h à 16 h)
- Où ? À l'hôtel de ville de Frelighsburg
- Coût : 475$

POUR INFORMATION ET INSCRIPTION
Seymour Segal
2025-A rue Masson, local 101-D
Montréal, H2H 2 P7
Té. : 514-523-6655
Courriel : seemore.segal@videotron.ca
Site-web : www.seymoursegal.qc.ca

QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME AÎNÉ-AVISÉ?

Municipalité amie des aînés

Une collaboration de la FADOQ de Bedford

Depuis le lancement du programme Aîné-Avisé en 2010, plus de 45 000 personnes ont assisté à ses séances d'information. À travers la province, ce sont 225 formateurs ainsi que 603 intervenants qui ont été sensibilisés à la maltraitance grâce aux capsules vidéo produites spécialement dans le cadre de ce programme.

Forts du succès de leur collaboration, les trois organismes à l'origine du programme, soit le Réseau FADOQ, la Sûreté du Québec et le Centre affilié universitaire en gérontologie sociale du CIUSSS Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal, continuent donc à unir leur expertise pour offrir aux aînés des séances d'information riches en renseignements utiles, mais également dynamiques et adaptées aux besoins du public visé. Ces conférences sont offertes gratuitement directement dans les milieux de vie des aînés. La particularité de ces séances réside en effet dans leur formule d'animation unique, qui conjugue le savoir d'un professionnel et l'expérience d'un aîné bénévole.

Les séances ont pour objectif de favoriser la discussion et de susciter la réflexion à travers la présentation de vidéos portant sur des notions clés liées à la maltraitance que subissent certains aînés et aux fraudes dont ils sont victimes. L'utilisation de ces outils permet à la fois de dresser un portrait de la problématique de la maltraitance et de donner des conseils de prévention.

Une trousse d'information, conçue spécialement pour le programme, regroupe un guide sur la maltraitance et la fraude, un guide d'animation, un DVD comportant cinq vidéos ainsi qu'un dépliant d'information. Le contenu de cette trousse s'inspire du programme ABC of Fraud, de la Pratique de pointe pour contrer la maltraitance envers les aînés du Centre affilié universitaire en gérontologie sociale du CIUSSS Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal, et du programme Vieillir en liberté en toute Sûreté, de la Sûreté du Québec. Il a été également enrichi par d'autres experts dans le domaine de la maltraitance et de la fraude.

CONDUIRE, UN GAGE DE SANTÉ POUR LES AÎNÉS?

La rédaction, en collaboration avec la FADOQ de Bedford

Des chercheurs de l'université de Columbia (New York) rapportent que les aînés qui continuent de conduire sont en meilleure santé que les autres et que, à l'inverse, cesser de conduire est associé à une détérioration de la santé chez les personnes âgées.

Le vieillissement de la population entraîne une recrudescence des conducteurs âgés. En fait, la conduite est, pour les aînés, un important facteur d'autonomie, surtout pour ceux et celles qui vivent hors des grands centres urbains, dans des lieux où l'offre de transports en commun est plutôt faible. D'aucuns croient que les aînés au volant représentent un danger alors que d'autres estiment qu'ils sont en fait plus prudents que les plus jeunes conducteurs. Cela fait l'objet de débats controversés.

Mais voici que les résultats d'une étude publiée en février dernier dans le *Journal of the American Geriatrics Society* (Journal de la société de gériatrie américaine) indiquent que lorsque les aînés abandonnent le volant, le risque de dépression est multiplié par deux et les relations sociales chutent de moitié. Les auteurs de cette vaste étude ont également observé que lorsqu'un ainé cesse de conduire en raison d'une diminution de ses capacités physiques ou cognitives, cette dégradation s'accentue après avoir laissé le volant. Selon Thelma Mielenz, co-auteure de l'étude américaine, « quand vient le moment d'arrêter de conduire, il convient de mettre en place un programme spécifique visant à préserver la mobilité de la personne et sa vie sociale ».

SOCIÉTÉ TEMPS LIBRE

Message du président Jacques Alary*

Si la programmation de notre antenne a connu un succès sans précédent au cours de la dernière session, on peut s'attendre à une autre session exceptionnelle à l'automne 2016, du moins si on en juge par la qualité et la diversité des activités pédagogiques qui seront offertes. C'est ainsi que nous avons choisi, à l'antenne Brome-Missisquoi, de souligner le 40e anniversaire de l'Université du Troisième Âge, à laquelle nous sommes fiers d'appartenir.

Les thématiques qui composent notre programmation automnale peuvent se regrouper et se caractériser de la façon suivante : trois sujets classiques, trois sujets critiques, trois sujets numériques et trois sujets exotiques.

Les trois sujets classiques aborderont la musique de Beethoven, sonates pour piano, quatuors à cordes et symphonies, l'architecture ancienne et contemporaine, et la philosophie des 17e et 18e siècles.

Les trois sujets critiques donneront lieu à des analyses approfondies de la crise politique qui sévit entre Israël et la Palestine, de la crise écologique qui découle de l'affrontement entre les impératifs économiques et les fragiles équilibres de la planète, et de la crise médiatique qui oppose les médias de l'information traditionnelle et les réseaux sociaux.

Les trois sujets numériques permettront aux membres du 3e âge de rattraper leur retard informatique et de se familiariser avec l'usage des tablettes et des téléphones iPad et Android ainsi qu'avec les appareils photos numériques.

Présentés par trois conférenciers de très haut niveau, les trois sujets exotiques susciteront votre étonnement à propos de la vie extraterrestre sur les exoplanètes, à propos des voyages qui nous mettent aux oiseaux et, enfin, à propos des paradis fiscaux qui suscitent crainte et réprobation.

Un grand merci à notre comité responsable du programme.

* Président du conseil d'administration de Société Temps Libre, l'association étudiante de l'antenne Brome-Missisquoi de l'Université du troisième âge.

www.gens.farnham.qc.ca

Dites-le à vos amis !

Site plein de nouveautés toutes les semaines.

Gens de Farnham

AUX 2 CLOCHERS
BISTRO / RESTAURANT

Cuisine Saisonnière

2 rue de l'église
Frelighsburg, Qc. J0J 1C0
Tél.: (450) 298-5086
Fax: (450) 298-5680

"André et Martine"

Notez bien : le restaurant sera fermé du 1er janvier au 13 février inclusivement

UTA DE BROME-MISSISQUOI PROGRAMME DE L'AUTOMNE 2016

Municipalité amie des aînés

COURS

Musique : Beethoven I (1770 – 1827)
Christiane Lampron, musicienne
Les mardis, de 9 h 30 à 12 h
Du 6 septembre au 27 septembre 2016
Bibliothèque de Cowansville, salle Pauline Martel
608 rue Sud, entrée rue John

Une approche historique du conflit israélo-palestinien
Marc Abou Abdallah, docteur en histoire ancienne et philosophie sémitique
Les jeudis, de 14 h à 16 h 30
Du 15 septembre au 10 novembre 2016
(Relâche le 13 octobre)
Bibliothèque de Cowansville, salle Pauline Martel
608 rue Sud, entrée rue John
Maximum de 50 personnes

ABC de l'architecture pour voir le monde autrement'
Caroline Paul-Hus, B.A. en architecture
Les mercredis, de 13 h 30 à 16 h
Du 28 septembre au 19 octobre 2016
Aréna de Bromont, hall (porte B), 20, rue Pierre Bellefleur, Bromont
(intersection rue John Savage)

Philosophie moderne : l'âge de la raison
Roger Larose, titulaire d'un doctorat en communication
Les vendredis, de 9 h 30 à 12 h
Du 30 septembre au 18 novembre 2016
Bibliothèque de Cowansville, salle Pauline Martel
608 rue Sud, entrée rue John

CONFÉRENCES (bloc de 6)

Économie et environnement
Économie, éthique et environnement
Relance de la production caféière en Haïti
La problématique de l'eau potable
De la science à la conférence de Paris
Le réchauffement climatique : le plus grand défi du XXIe siècle
Économie de partage et collaborative
Les mardis, de 13 h 30 à 16 h
Du 4 octobre au 8 novembre 2016
Aréna de Bromont, hall (porte B), 20, rue Pierre Bellefleur, Bromont
(intersection rue John Savage)

Les médias d'information : d'hier à demain
Jean-François Gazaille, B.A. en communication, M.A. en histoire
Les mercredis, de 13 h 30 à 16 h
Du 26 octobre au 16 novembre 2016
Aréna de Bromont, hall (porte B), 20, rue Pierre Bellefleur, Bromont
(intersection rue John Savage)

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

ATELIERS

Prenez le contrôle de votre appareil photo numérique et améliorez vos images
Sonia Messier, photographe professionnelle, formation en techniques multimédias
Les jeudis, de 9 h 30 à 12 h
Du 15 septembre au 3 novembre 2016
Bibliothèque de Cowansville, salle Pauline Martel
608 rue Sud, entrée rue John

Apprentissage de la tablette iPad ou du téléphone iPhone
André Sactouris, bac spécialisé en relations industrielles
Les lundis, de 13 h 30 à 16 h
Du 12 septembre au 17 octobre 2016
(Relâche le 10 octobre 2016)
Bibliothèque, Cowansville, 608 rue Sud, entrée rue John
Nombre maximum d'étudiants : 15
Pré-requis : avoir une tablette iPad ou un téléphone intelligent iPhone

Apprentissage de la tablette Androïd
André Sactouris, bac spécialisé en relations industrielles
Les lundis, de 13 h 30 à 16 h
Du 24 octobre au 21 novembre 2016
Bibliothèque, Cowansville, 608 rue Sud, entrée rue John
Nombre maximum d'étudiants : 15
Pré-requis : avoir une tablette Androïd ou un téléphone intelligent Androïd

Conférences (Frais d'entrée : 5 $)

Vie extraterrestre : à deux doigts d'une réponse ?
Robert Lamontagne, titulaire d'un doctorat en physique-astronomie
Mercredi, le 21 septembre 2016, de 13 h 30 à 16 h
Bibliothèque de Cowansville, salle Pauline Martel
608 rue Sud, entrée rue John

Les oiseaux et la photo : deux prétextes pour s'émerveiller et voyager
Serge Beaudette, ornithologue et photographe
Jeudi, le 13 octobre 2016, de 13 h 30 à 16 h
Bibliothèque de Cowansville, salle Pauline Martel
608 rue Sud, entrée rue John

Les paradis fiscaux : un problème de société
Alain Deneault, chercheur au Réseau pour la justice fiscale Québec (RPJFQ) et auteur de *Offshore : paradis fiscaux et souveraineté criminelle*, de *Paradis fiscaux : la filière canadienne* et de *Une escroquerie légalisée.*
Conférence offerte en collaboration avec Oxfam-Québec
Vendredi, le 28 octobre 2016, de 13 h 30 à 16 h
Aréna de Bromont, hall (porte B) 20, rue Pierre Bellefleur, Bromont (intersection rue John Savage)

Inscription en ligne: à compter du 8 août 2016
Lancement de la programmation de l'automne 2016 :
le 17 août de 13h30 à 16h30, aréna de Bromont, hall (porte B), 20, rue Pierre de Bellefleur, Bromont (intersection rue John Savage)
Séance d'inscriptions : 18 août 2016, de 14 h à 16 h
Bibliothèque de Cowansville, 608, rue Sud, entrée rue John

RENSEIGNEMENTS : *Societetempslibre@gmail.com*
Suzanne Riendeau Clément 450-955-1164
responsable de la programmation
Pierre Guy 450 920-0744, responsable des inscriptions
Site Web: www.usherbrooke.ca/uta

VIOLENCE ET ABUS ENVERS LES AÎNÉS: COMMENT PORTER PLAINTE?

Municipalité amie des aînés

Paru en mai dernier dans le magazine *Protégez-Vous*

Même si les cas de violence envers les aînés sont plus dénoncés qu'autrefois, franchir le pas demeure difficile. Voici quelques pistes pour reconnaître la maltraitance et la dénoncer si vous en êtes témoin, ou victime.

La maltraitance envers les aînés peut se présenter sous différentes formes:

- L'abus physique est défini comme toute forme de violence touchant l'intégrité physique de la personne. Par exemple: recevoir des coups, des claques, se faire pousser ou bousculer, se faire lancer des objets, se faire serrer les bras, se faire rudoyer, attacher à un lit ou à un fauteuil, etc.
- L'abus psychologique touche pour sa part à l'intégrité émotionnelle, par des actes comme de se faire parler durement, recevoir des menaces, des propos blessants, dénigrants ou infantilisants, se faire ridiculiser ou humilier verbalement.
- L'abus sexuel comprend le harcèlement sexuel (verbal ou physique), les attouchements, le viol et tout autre acte lié à la sexualité et pour lequel la personne n'a pas donné ou ne peut pas donner son consentement en raison de sa vulnérabilité.
- L'abus financier concerne les biens de la personne. On parle ici d'actes comme la fraude, le vol d'argent ou de biens, la manipulation visant à soutirer de l'argent aux victimes, l'utilisation frauduleuse de leurs cartes bancaires ou l'emploi de tout moyen de pression concernant un héritage ou la gestion de leurs finances.
- La négligence, enfin, est définie comme toute omission de poser un acte ou de répondre à un besoin reconnu de la personne âgée (que cela soit volontaire ou non).

Pour les personnes âgées victimes d'une ou de plusieurs formes d'abus, qu'il s'agisse d'un geste isolé ou récurrent, il y a toujours des conséquences. Ces agressions génèrent chez elles une multitude d'émotions négatives telles que la peur, l'anxiété, la détresse psychologique, la confusion, la honte, l'incompréhension et l'insécurité.

Dans les cas où la maltraitance se répète dans le temps, la victime peut ressentir une baisse de son estime personnelle, se replier sur elle-même et même s'isoler complètement. Ce type de situation conduit parfois à la dépression et au suicide. Les abus physiques ou sexuels graves laissent souvent des traces physiques sur le corps (fractures…). Et les abus financiers mènent à la perte de sources de revenus, d'épargnes ou de biens matériels et laissent les victimes dans une grande insécurité pour l'avenir.

Briser le silence et porter plainte

Prendre la décision de dénoncer la personne qui nous maltraite n'est jamais un choix facile et vient souvent bouleverser l'entourage. Bien qu'il puisse sembler relativement plus aisé de dénoncer quelqu'un que l'on ne connaît pas, les abus, qu'ils soient commis par un étranger ou un proche, provoquent souvent le sentiment d'être anéanti! Dénoncer une personne qui nous agresse dans la rue, vole notre sac à main ou encore nous fraude financièrement, n'est pas une mince tâche pour un adulte dans la force de l'âge et en bonne santé. Alors, imaginez une personne âgée vulnérable!

Certes, les choses deviennent encore plus bouleversantes lorsque la maltraitance subie vient d'un proche. Il n'est malheureusement pas rare que les aînés soient maltraités par leur conjoint, un de leurs enfants ou petits-enfants, un neveu ou une nièce, un ami ou une connaissance intime. Dans ces cas, bien sûr, la victime sait qui est la personne qui la maltraite, mais le lien affectif qui la lie à elle rend la situation intensément plus complexe.

Comment admettre que cette personne, qui normalement devrait veiller à son bien-être, puisse causer cette souffrance? La victime vit un véritable déchirement, car elle doit choisir entre subir la maltraitance ou dénoncer quelqu'un qu'elle aime. Or, il est crucial d'agir, car ces formes d'abus sont le plus souvent répétitives et tendent à s'aggraver avec le temps.

Ici, un confident s'avère d'une grande aide. Un proche ou un intervenant qui connaît votre situation saura vous donner soutien, force et courage et aussi vous aider à poursuivre vos démarches.

Commencez en vous informant d'abord de vos droits, de vos recours et de ce qui arrive à la suite d'une plainte. Vous pouvez contacter la ligne Aide Abus Aînés pour recevoir du soutien et vous faire guider dans les démarches à entreprendre pour porter plainte.

Il faut aussi bien se préparer. Réunissez les faits (moment où il y a eu un épisode d'abus, qui l'a commis, ce qui s'est déroulé, de quelle façon, les actions répétées s'il y a lieu avec les moments précis et les actions exactes pour chaque événement). Notez tout pour ne rien oublier.

Puis, dirigez-vous vers les autorités pouvant recevoir votre plainte. Lors de cette étape importante, faites-vous accompagner! C'est le service de police qui reçoit les plaintes liées aux abus et à la maltraitance. Vous devrez suivre la procédure officielle qu'on vous expliquera. C'est ici que vous donnerez votre témoignage. Les policiers suivront par la suite le dossier de la plainte et vous aviseront de la suite des choses. Il se peut que des accusations soient portées et que vous soyez appelé à témoigner en cour plus tard. Vous pourrez vous préparer pour cela en temps et lieu.

Dans le cas de fraude financière, vous pouvez porter plainte à l'Autorité des marchés financiers (1 877 525-0337).

Trouver de l'aide

Bien sûr, le fait d'être victime de maltraitance peut ébranler votre confiance dans les gens. Et pourtant, si vous voulez que ça arrête, il faut commencer par en parler à une personne en qui vous décelez une loyauté et une sincérité à votre égard. Ce peut être votre médecin, une infirmière, une travailleuse sociale ou tout autre intervenant d'une clinique médicale, d'un hôpital, d'un CLSC, d'un centre de jour ou d'un organisme communautaire. Vous pouvez aussi contacter directement le service de police ou le CLSC de votre secteur pour recevoir du soutien et de l'aide.

Si vous n'êtes pas certain, vous pouvez consulter le plan du gouvernement provincial sur la maltraitance envers les aînés. Vous pouvez aussi appeler une ligne d'entraide téléphonique qui vous accordera écoute et soutien. La ligne Aide Abus Aînés (1 888 489-2287), par exemple, est un service provincial gratuit, accessible à tous et en tout temps. Il offre de l'écoute, du soutien, des conseils, des références et des pistes de solution pour contrer les abus.

Ressources utiles

La maltraitance envers les aînés, un problème de société : https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/aines/lutte_contre_maltraitance/Pages/index.aspx

Tel-Aînés, service d'écoute et de référence pour les aînés et leurs proches: 514-353-2463

Aide Abus Aînés, service provincial gratuit, accessible à tous et en tout temps: 1-888- 489-2287

Aîné-Avisé, contre la fraude et la maltraitance : http://www.fadoq.ca/aineavise/fr/Accueil/

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels: 1-866-532-2822

Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse: 1-800-361-6477

Les services de police: 911

3E ÉDITION DES FESTIFOLIES EN ARMANDIE

Célébration annuelle de la créativité des gens de notre région, les Festifolies en Armandie présentent leur troisième édition le week-end des 17, 18 et 19 juin 2016 au quai de Philipsburg, à Saint-Armand. Encore une fois cette année, les festivaliers sont conviés à un grand rassemblement de découvertes où spectacles musicaux, arts visuels, littérature, danse, feux d'artifice, ateliers et conférences et une compétition de bateaux-dragons se succèdent dans le cadre d'une solide programmation gratuite.
Voici un aperçu de la programmation de l'édition de 2016 :

Vendredi 17 juin

- 19 h 30 et 20 h 30 : **Cherry Chérie** : groupe de musique Rétro-Trash-Bonbon
- 21 h 30 : feu d'artifice sur le lac au son de Zenith Architect, musique électronique et flûtes du monde

(remis au lendemain en cas de mauvais temps)

Cherry Chérie

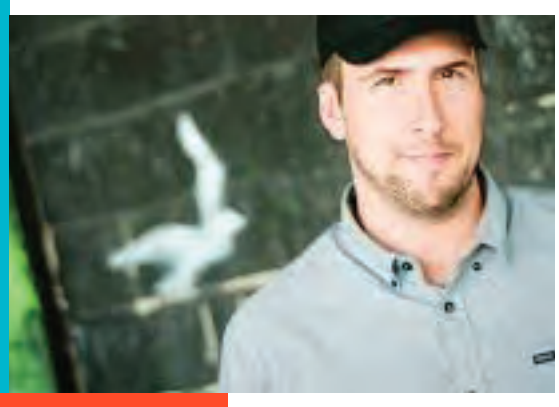
David Goudreault

Siris

Samedi 18 juin

- 10 h à 11 h 30 : atelier culinaire pour enfants; confection de pâte à modeler comestible
- 10 h à midi : chasse aux livres; les enfants et les plus grands sont invités à participer à une chasse au trésor littéraire
- 11 h : club de lecture de *Vi* avec l'auteure **Kim Thúy**
- 13 h à 15 h : atelier de création de bandes dessinées avec le bédéiste Siris
- 13 h 30 à 16 h : Quai des mots
- Littérature à tribord! Le romancier slammeur **David Goudreault** anime cet événement festif et fédérateur. Rassemblant sur une même scène plusieurs des auteurs les plus talentueux du Québec, dont **Kim Thúy, Raôul Duguay, Caroline Allard, Véronique Grenier, William S. Messier et Christian Guay-Poliquin,** le Quai des mots vous offre un voyage où la parole porte. De la poésie à la nouvelle en passant par des extraits de romans, les artistes rivalisent d'ingéniosité pour émouvoir le public. Accompagnés par les mélodies de la harpiste **Isabeau Corriveau**, réflexion, introspection et humour sont au rendez-vous.
- 16 h à 17 h 30 : causerie de **Guy Paquin** : 1945-1960, les folles nuits de Montréal
- 16 h 30 à 17 h 15 : conférence sur l'art de la boulangerie
- 17 h 30 à 18 h 15 : conférence sur la fabrication de la bière
- 18 h : souper communautaire : poulet à la portugaise
- 18 h : cours de danse country
- 20 h et 21 h 15 : **Reel Country Band** : les grands classiques du country

Kim Thuy

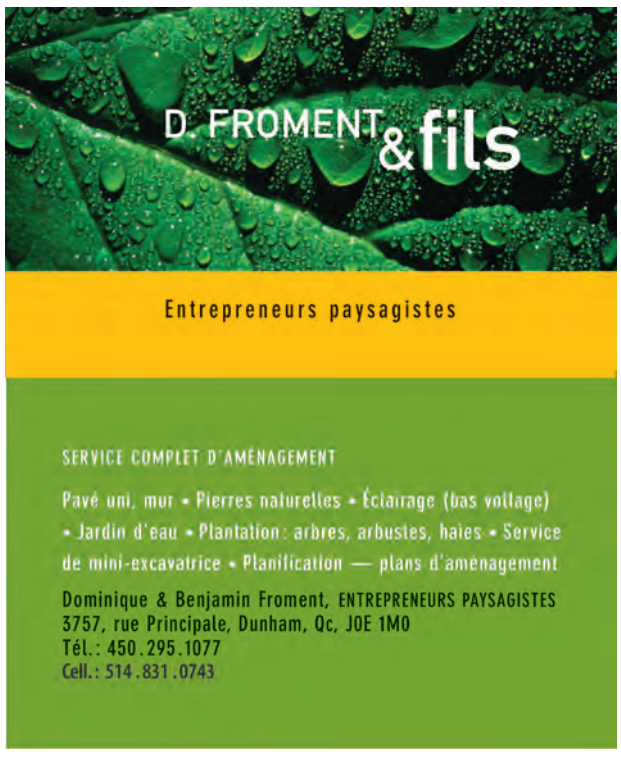

Brian Tyler

En continu, samedi et dimanche

- Peinture de cabanes à pêche par les festivaliers sous la direction de trois artistes en arts visuels du collectif **En Masse pour les Masses**
- Puces 133 : événement d installations en arts visuels
- Festibouffe : viande fumée, hot-dogs gourmets, hamburgers, crème glacée maison, etc.
- Festibar : bière, vin, cocktails au gin, eau, jus et boissons gazeuses

Dimanche 19 juin

- 10 h 30 à midi : conférence sur le noyer noir, l arbre à noix
- 11 h 30 à 14 h : compétitions de bateaux dragons
- Équipes en compétition : Saint-Armand, Notre-Dame-de-Stanbridge, Famille Dubé de Saint-Armand, Complexe funéraire Brome-Missiquoi, Riverains de la baie, Graymont, Régie intermunicipale de gestion des déchets

Gregory Charles

- 14 h : remise des prix des compétitions
- 14 h 15 : **Never Tête Enough** : groupe électro-rigolo inspiré de hip hop ludique
- 14 h 30 à 15 h 30 : atelier culinaire pour enfants ; confection de tartes aux fraises fraîches
- 16 h : spectacle Desjardins à l église de Saint-Armand: **Gregory Charles**
- 20 h et 21 h : **Brian Tyler and the Bluestorm**. Le meilleur du blues : groupe révélation et spectacle de l'année au Gala Lys Blues 2014

Toutes les infos à www.festifolies.org

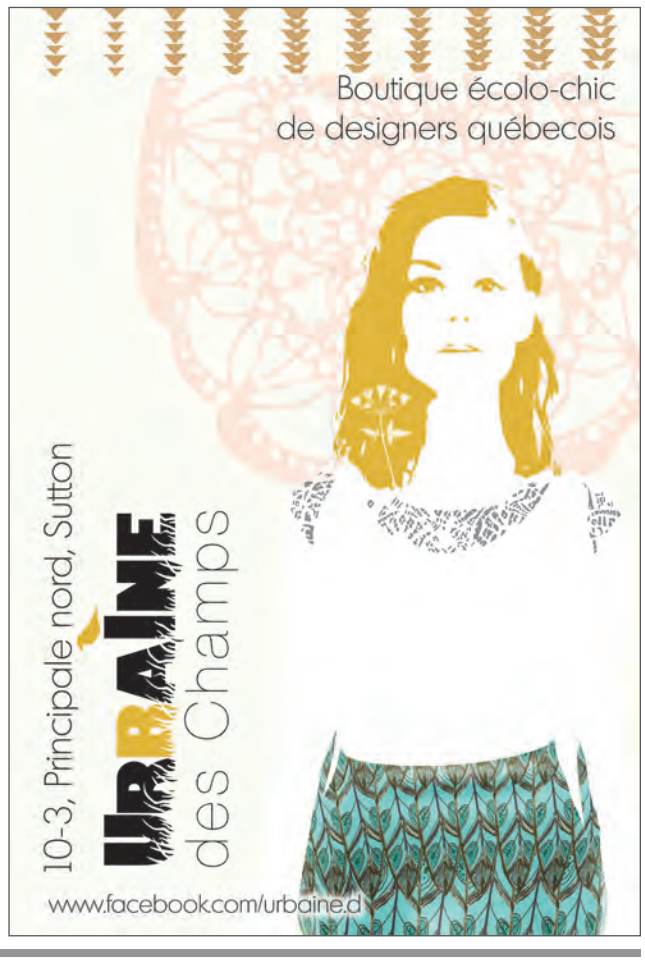

COURRIER DES LECTEURS

Être membre d'un journal ou d'un conseil d'administration, un honneur ou un privilège ?

Lise Bourdages

Le 15 mai dernier j'assistais à l'assemblée annuelle du journal *Le Saint-Armand* qui dessert 10 villages de l'Armandie. Le journal compte quelque 146 membres en règle et lors de l'assemblée, nous étions 15 membres présents incluant les membres du conseil d'administration.

C'est vrai que c'était un dimanche après-midi et il faisait beau… Nous étions là pour entendre le rapport annuel de la présidence, approuver le rapport concernant les états financiers de 2015-2016 ainsi que les prévisions budgétaires de 2016-2017, et entériner les actes du conseil d'administration. Autrement dit, nous étions là pour connaître l'état de santé de ce journal dont tous disent (du moins les gens de Brome-Missisquoi que je croise) être impressionnés par la qualité et le sérieux, et affirment nous envier, nous Armandois, d'avoir accès à une telle publication.

Nous étions également là pour élire les administrateurs du journal et confier au conseil d'administration tout mandat jugé opportun. Les postes vacants ont été comblés par des bénévoles sans vraiment que l'assemblée connaisse l'intérêt que ceux-ci portent à leur journal ou la collaboration qu'ils désirent offrir pour améliorer son fonctionnement et effectuer les différentes tâches administratives nécessaires à sa bonne marche.

Nous avons pu observer que le rédacteur en chef porte une grosse responsabilité, que le président préside et voit au bon fonctionnement du conseil d'administration en déléguant aux membres diverses tâches et que le secrétariat et la trésorerie sont attribués à une seule et même personne. Y a-t-il lieu de se questionner sur le partage des tâches afin qu'elles soient réparties entre tous les membres du conseil d'administration selon leurs capacités et leurs compétences?

J'ai été membre de plusieurs conseils d'administrations provinciaux et nationaux au cours de ma carrière et suis actuellement membre du conseil d'administration de l'Université du Troisième Âge de Brome-Missisquoi. J'assume la responsabilité du secrétariat du conseil d'administration et suis également responsable de la publicité. J'ai donc des comptes à rendre à mes collègues lors des séances du conseil qui, de leur côté, assument également d'autres responsabilités au niveau du CA. Je me sens privilégiée de servir ainsi la population de Brome-Missisquoi.

Lise Bourdages
Membre du journal
Le Saint-Armand

LES CONCERTS À L'ÉGLISE NOTRE-DAME-DE-LOURDES DE SAINT-ARMAND

La rédaction

Il faisait plus de 30 °C le 29 mai en fin d'après-midi lorsqu'a débuté le concert Vivaldi et ses Quatre Saisons donné par l'orchestre de chambre I Musici de Montréal. N'empêche que, dès les premières notes, la magie se mettait en place pour durer tout au long de cette exceptionnelle prestation. Les quinze musiciens du célèbre orchestre se sont surpassés, et principalement Julie Triquet, premier violon, qui assurait la direction tout en jouant d'une manière déconcertante. Comme le disait l'organisateur du concert, Robert Trempe, nous n'entendrons plus jamais les Quatre Saisons de la même manière! On nous a servi là une interprétation d'un rare calibre, une magistrale relecture d'une œuvre si souvent entendue. Encore une fois l'église était pleine à craquer et l'acoustique de ce lieu magique était au rendez-vous. Tous nos remerciements au Carrefour culturel de Saint-Armand de continuer à nous éblouir de la sorte!

Prochains rendez-vous dans cette église :

Dimanche 19 juin - 16 h00
Gregory Charles aux Festifolies : 45$
Infos : www.festifolies.org

Mercredi 13 juillet -19 h 30
Orford sur la route : gratuit
Les stagiaires de l'Académie Orford

Samedi 16 juillet - 20 h30
Les plus belles musiques de film : 15 $
Enzo de Rosa et Isabelle Metwali soprano

Infos : 450-248-0958

LA RUMEUR AFFAMÉE
Boutique des gourmands et gourmets.
Produits du terroir, pain artisanal, croissants, charcuteries, et la fameuse tarte au sirop d'érable.
Ouvert 7 jours de juin à septembre
DUNHAM
3809, rue Principale, tél.: 450-295-2399

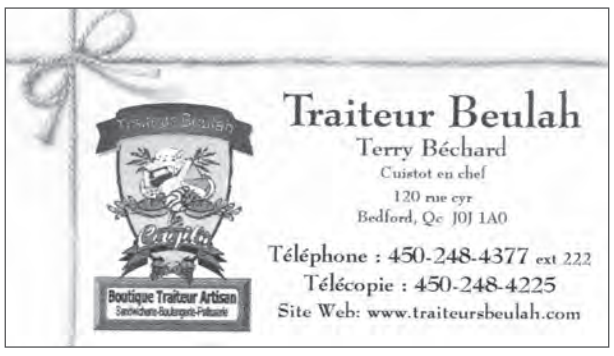

QUAND TOUTOU DÉRANGE

Paulette Vanier

Chien qui aboie sans cesse, chien errant qui détruit vos plates-bandes de fleurs, chien qui mord, le « meilleur ami » de l'homme se transforme parfois en une nuisance détestable quand ce n'est pas un véritable danger public. D'où l'intérêt de l'éducation canine.

Selon les résultats d'un sondage réalisé par Léger Marketing pour le compte de l'AMVQ (Association de médecine vétérinaire du Québec en pratique des petits animaux) en 2013, 24% des foyers québécois possédaient au moins un chien. La province en abriterait donc environ 978 000. C'est donc en moyenne une habitation sur quatre qui en compte au moins un. Compte tenu de cette densité, il n'est pas étonnant que les chiens présentent divers problèmes, que ce soit à leurs maîtres ou aux voisins, aux piétons, aux cyclistes et aux automobilistes.

Il sera question de diverses autres problématiques canines dans un prochain numéro, mais dans celui-ci, nous nous pencherons sur les aboiements intempestifs puisque, selon Carl Girard, éducateur canin et fondateur de la SPA des Cantons, 60% des plaintes concernant les chiens ont trait aux aboiements excessifs et 70% de celles-ci sont légitimes. Soulignons que Monsieur Girard est mandaté par plusieurs municipalités de la région pour intervenir auprès des propriétaires d'animaux domestiques en cas de problème.

D'ailleurs, la plupart des municipalités se sont dotées d'un règlement municipal concernant spécifiquement ce point. Sa formulation peut varier légèrement d'une région à l'autre mais, en gros, on peut y lire qu'est considéré comme une nuisance le fait, pour le gardien d'un animal, de le laisser aboyer, hurler ou faire du bruit de façon à ce qu'une personne raisonnable soit incommodée.

En cas de non-respect du règlement, les autorités ont prévu des amendes allant de 100 $ à 1000 $ pour une première infraction et de 200 $ à 2000 $, pour une seconde (commise au cours des 12 mois subséquents). Cependant, Carl Girard, qui est habileté à dresser contravention dans les municipalités où il en a le mandat, affirme que c'est rarement nécessaire. «Je donne d'abord un avis verbal, puis, si nécessaire, un avis écrit.» La contravention ne viendra que s'il n'y a aucun changement. «Les gens comprennent le bon sens. On leur explique le problème. On leur donne des trucs pour gérer les aboiements.»

Cependant, il n'y a pas que les voisins qui se plaignent. Souvent, ce sont les propriétaires de l'animal eux-mêmes qui se disent incommodés par ses jappements, mais ne savent comment régler le problème. D'ailleurs, pourquoi un chien jappe-t-il et comment le faire taire ?

« Le chien jappe de manière excessive soit parce que ses maîtres ne s'en occupent pas, soit parce qu'ils le provoquent, soit parce qu'il est anxieux, explique Carl Girard. Dans ce dernier cas, c'est son environnement qui est la cause de son anxiété. Un chien vient rarement au monde anxieux. L'ennui est l'une des principales raisons des aboiements. Le chien attaché dans le fond de la cour n'a aucun contact physique, aucun contact social. Donc, aussitôt qu'il voit quelque chose, il s'excite et sa manière d'exprimer son excitation, c'est de japper. Il faut repenser toute notre manière de voir cet animal: est-ce qu'un chien attaché au fond de la cour a une belle vie ? Je ne le pense pas. Ses maîtres doivent se demander pourquoi ils ont un animal.» Pour éloigner les cambrioleurs, peut-être ? « Je serais curieux de connaître les statistiques sur le cambriolage. Combien de gens en sont victimes dans leur vie ? On va mettre un animal dans une condition de vie qui frôle l'esclavagisme pour le 0,03% de risque qu'on se fasse cambrioler. C'est complètement ridicule.»

Selon lui, la manière la plus simple de faire cesser les aboiements consiste à projeter sur le museau du chien un jet d'eau à l'aide d'un petit pistolet à eau, le genre de gadget à 1,79$! « Quand il jappe, vous lui dites d'abord "Non !", puis lui envoyez un jet d'eau. Vous répétez la chose aussi souvent que nécessaire. » Et s'il jappe quand son propriétaire est absent ? « Quand il est seul, c'est souvent l'anxiété qui pousse le chien à japper. Je conseille alors aux gens de garder un jouet juste pour cette situation. Quand ils partent, ils lui donnent son jouet ; quand ils reviennent, ils le lui enlèvent et le rangent.» Le chien sera occupé et, donc, moins anxieux. Mais il faut le lui enlever systématiquement dès le retour et ne le lui redonner qu'au moment de repartir.

Et la cage ? « La cage, c'est très bon aussi. Ça rassure le chien. Il faut toutefois faire en sorte qu'elle soit agréable, par exemple en lui donnant son jouet quand il s'y trouve. Personnellement, je conseille l'os de bœuf. C'est super efficace ! On lui donne dans sa cage au moment de partir, on le reprend au retour. Par contre, je déconseille fortement les colliers automatiques (à la citronnelle ou qui délivrent des chocs électriques), c'est-à-dire qui se déclenchent en réaction aux aboiements. Le chien qui aboie cherche à exprimer quelque chose et si on l'empêche tout le temps de le faire, il devient anxieux. Et qui dit chien anxieux, dit souvent chien agressif. »

L'idéal serait bien sûr de laisser Fido libre, mais d'autres ennuis risquent alors de survenir : il pourrait, par exemple, se retrouver sur la rue ou la route et se faire frapper par une voiture ou provoquer un accident grave. Quant à clôturer son terrain, ce n'est pas toujours possible, particulièrement s'il est de grande taille. Dans ce cas, Carl Girard conseille l'enclos :

« Avec l'enclos, il y a moins de risques de blessure que si le chien est attaché. De plus, il se sent moins prisonnier et risque moins de japper. On vend des enclos à 200$. Il suffit ensuite de mettre l'équivalent de 20$ de céramique autour pour empêcher l'animal de creuser. »

Et si, malgré ces conseils, votre chien continue d'aboyer et de vous incommoder, de même que vos voisins, vous pouvez vous tourner vers les cours d'éducation canine. Selon l'animal, et surtout son ou ses maîtres, il ne faut souvent que quelques séances pour régler un problème de comportement.

En effet, Frédéric Labbé, maître-chien professionnel de l'école de dressage Brigade canine, expliquait, dans un article publié le 10 mars 2014 dans *La Presse* que « pour ce type d'interventions, le taux de réussite est de 96 % ».

« À mon école d'éducation canine*, poursuit Carl Girard, je travaille 90% avec l'humain et 10% avec le chien. Souvent, je ne touche même pas à l'animal. C'est l'humain que j'éduque. Une fois qu'on donne au chien un chemin à suivre, il va le suivre. Les gens pensent que c'est très difficile d'éduquer un chien, mais ce n'est pas le cas. C'est l'humain qui est censé diriger le chien. Une fois qu'il sait comment faire, c'est facile.»

«Je fais d'abord une évaluation gratuite. Je pose des questions à ses maîtres, observe comment ils se comportent avec leur animal, puis rédige un rapport de quatre pages. Ensuite, je propose aux clients divers scénarios à expérimenter à la maison avec leur chien.» Cette approche graduelle permet d'apprendre à l'animal à changer de comportement sans créer chez lui des problèmes psychologiques d'une autre nature.

*Il s'agit de l'école ÉducOchien, située au 409 rue de la Rivière, à Cowansville, dans le même bâtiment que la SPA des Cantons.

LA RELÈVE EN HERBE

Mélanie Vennes

On se questionne parfois à savoir quelle sera la relève de demain. Qui seront nos futurs pompiers, artistes, professeurs ou agriculteurs ?
J'ai pensé aller à leur rencontre et vous les présenter. Dans chaque numéro du journal *Le Saint-Armand,* vous avez l'occasion de connaître deux élèves des écoles de la région qui partageront avec vous un peu de leur univers. Place à la relève et à toute sa candeur d'enfant!

ÉDOUARD ADLER, 10 ans, 5e année
École Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Armand

Aimes-tu l'école ?
Ça dépend. Je n'aime pas la musique, mais j'adore l'éducation physique et les sciences. Le reste, c'est moyen.

Qu'aimerais-tu faire plus tard comme travail ?
J'aimerais être le propriétaire de la compagnie de bois de mon père ou être propriétaire d'immeubles à Montréal ou à Québec.

Aimes-tu la lecture et qu'est-ce que tu lis ?
Un peu. Je lis des livres fantastiques et Astérix et Obélix.

Aimes-tu la musique ?
Non

As-tu un grand rêve ?
Oui, avoir beaucoup d'argent et m'acheter un hélicoptère ou un avion.

Qu'est-ce qui te rend heureux ?
Voir mes parents, avoir des jouets comme des autos téléguidées et des drones.

As-tu une idole ?
Oui, Michael Schumacher, pilote de formule 1.

Aimes-tu vivre à Saint-Armand ? Qu'est-ce que tu en aimes ?
Oui j'aime ça car c'est calme et il n'y a pas trop de voisins. J'aimerais bien y rester plus tard s'il n'y a pas trop de changements.

ALEXANDRE ÉDOUARD-JODOIN, 10 ans, 5e année
École Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Armand

Aimes-tu l'école ?
Non parce que j'aime plus être dehors. Ce que j'aime le plus c'est la géographie et l'histoire.

Qu'aimerais-tu faire plus tard comme travail ?
J'aimerais être fermier. C'est le travail de mes parents et j'aime ça, j'y travaille déjà depuis 3 ans.

Aimes-tu la lecture et qu'est-ce que tu lis ?
Oui. Je lis des contes et des romans d'action. J'aime la série l'Épouvanteur de Joseph Delaney.

Aimes-tu la musique ?
Oui, j'aime beaucoup la musique folklorique comme le groupe Mes Aïeux. J'aime aussi Les Trois Accords.

As-tu un grand rêve ?
J'en ai plein dont celui d'être millionnaire.

Qu'est-ce qui te rend heureux ?
Le soleil.

As-tu une idole ?
Oui, Carey Price, j'aime le hockey et il est bon.

Est-ce que tu aimes vivre à Saint-Armand ? Qu'est-ce que tu en aimes ?
Oui j'aime ça, j'aime les paysages et je veux vivre ici plus tard.

LES FÉNIENS ARRIVENT…

La rédaction

Le musée Missisquoi de Stanbridge East commémore le 150e anniversaire d'une bataille militaire aujourd'hui à peu près oubliée.

En 1866, des Irlandais établis aux États-Unis envahissaient le Canada et occupaient Frelighsburg, Saint-Armand et les environs. Leur objectif : obtenir des Anglais la libération de leur pays. Le drapeau fénien flotta sur les deux municipalités du comté de Missisquoi pendant quelques jours avant que la milice de Montréal ne les repousse au-delà de la frontière du Vermont. Encouragés par les résultats de cette invasion, les Féniens récidivent en 1870 avec une importante troupe d'hommes. Ils seront repoussés à Eccles Hill par un petit groupe de cultivateurs loyalistes qui avaient formé une milice locale, les Red Sashes (littéralement, les écharpes rouges).

Cet été, la Société d'Histoire de Missisquoi commémore ces événements en organisant des activités spéciales, dont une exposition, Les Féniens arrivent, qui sera présentée du 29 mai au 9 octobre. En outre, le 12 juin, on y lançait le livre du même titre de l'historien Laurent Busseau de Dunham. Cet ouvrage est le premier d'une nouvelle collection que lance La Société d'Histoire de Missisquoi aux Éditions Histoire Québec, la maison d'édition de la Fédération des Sociétés d'Histoire du Québec.

MUSÉE MISSISQUOI
2, rue River, Stanbridge East QC, J0J 2H0
www.museemissisquoi.ca
450-248-3153

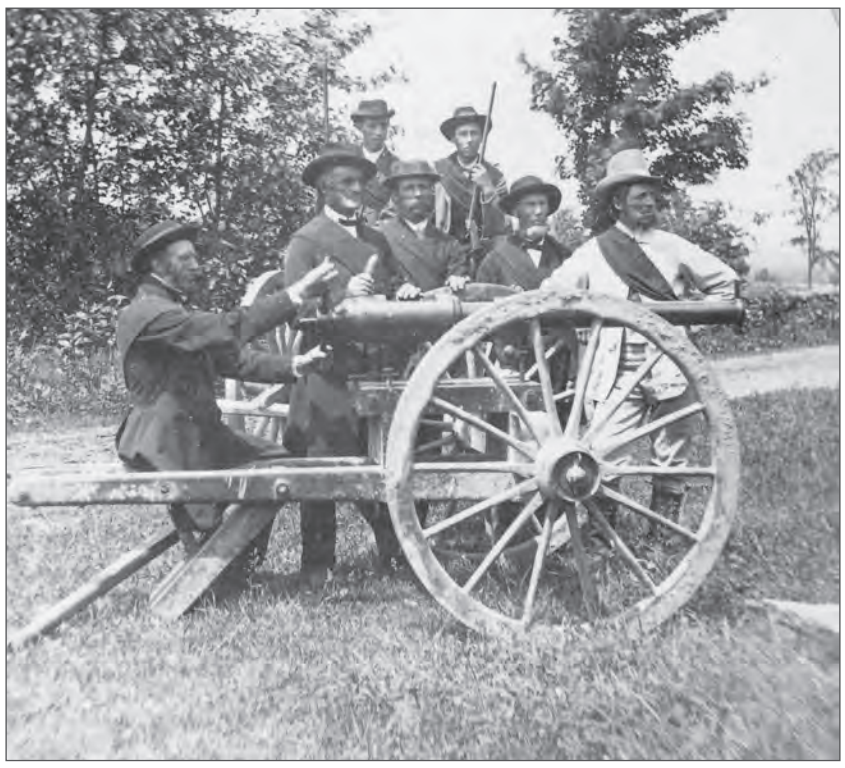

Miliciens loyalistes (Red Sashes : écharpes rouges) auprès d'un canon d'assaut abandonné par les Féniens dans leur fuite lors de la bataille d'Eccles Hill en 1870.

Le Saint-Armand voyage...

...avec Monique et Jean-François au Sillon de Talbert en Bretagne, France

... avec Sylvie à Hô-Chi-Minh-Ville (Vietnam)

... avec Sylvie à Hô-Chi-Minh-Ville (Vietnam)

RE/MAX Professionnel inc. Agence immobilière
Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Professionnel inc.

VOUS PENSEZ VENDRE ?
ESTIMATION GRATUITE
THINKING OF SELLING ?
FREE ESTIMATE

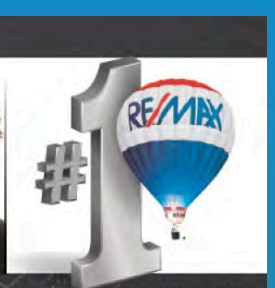

* STATISTIQUES CENTRIS, FCIQ, CUMULATIF 2014

VALORISATION RÉSIDENTIELLE
HOME STAGING
PHOTOGRAPHIE PROFESSIONNELLE
PROFESSIONNAL PHOTOGRAPGHY
COLLECTION RE/MAX POUR PROPRIÉTÉS DE PRESTIGE
RE/MAX COLLECTION FOR HIGH-END PROPERTIES
SERVICES BILINGUES / BILINGUAL SERVICES

JEAN LACROIX
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ
450 578.4008
JEAN.LACROIX@REMAX-QUEBEC.COM
JEANLACROIX.CA

NADJA-MARIA DAVELUY
COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
450 525.3914
NADJAMARIA.DAVELUY@REMAX-QUEBEC.COM
BUR.: 450 538.4000

FRELIGHSBURG • ST-ARMAND • SUTTON • ABERCORN

Martin Landreville
Courtier immobilier
Services Martin Landreville (SML) Inc.
514 926-1822
Proprio Direct
À vendre par le proprio ...et son courtier!
• Un maximum de visibilité pour votre propriété.
• Les services complets d'un courtier immobilier.
• À partir de 2%... satisfaction garantie!
• Appelez-moi pour en savoir plus.
Proprio Direct 25 ans
PLACE D'AFFAIRES
C.P. 338, Philipsburg, (Québec), J0J 1N0
Cell.: (514) 926-1822
mlandreville@propriodirect.com
www.martinlandreville.com

lenelson.com
LOGEMENT À PARTIR DE 795 $ PAR MOIS
LE NELSON
L'ÉLÉGANCE DISTINCTIVE
Guy St-Louis
Rue Jean-Besré, Cowansville
T 450 775-8987
info@lenelson.com

Vous voulez vendre ?
N'ATTENDEZ PLUS !
ROYAL LEPAGE ST-JEAN Agence immobilière
450 248-7465
WWW.JOHANNEBOURGOIN.COM

LES MARCHÉS TRADITION
Y. Gosselin et Fils
Épicerie
SAQ
RONA L'express
T 450 298.5202 F 450 298.5404
marchegosselin@axion.ca
17, rue Principale, C.P. 68
Frelighsburg (Québec) J0J 1C0

Century 21 Réalisation
Agence immobilière
AIR MILES
Bureau au 53 rue du Pont, Bedford
Tél: 450 248 9099
Site web : www.century21realisation.com

LIBRAIRIE FRELIX
BEAUX BOUQUINS & LIVRES ANCIENS
FINE USED & ANTIQUARIAN BOOKS
2 chemin Garagona, Frelighsburg (Qc) 450-298-1011

Koyo
Roulements Koyo Canada Inc.
JTEKT Koyo TOYODA
JTEKT Amérique du Nord
4 Victoria Sud, Bedford, Québec, Canada J0J 1A0
Bureau: (450) 248-3316
Courriel:

CONCASSAGE PELLETIER INC.
RBQ 5593-0325-01
Charles Pelletier, propriétaire
www.concassagepelletier.ca
Propriétaire
charles@concassagepelletier.ca
Adjointe administrative
linda@concassagepelletier.ca
Contremaître
jonathan@concassagepelletier.ca
Coordonnatrice
elsa@concassagepelletier.ca
Tél.: (450) 248-7972
Fax: (450) 248-2391
1666 rang Saint-Henri, Saint-Armand, Qc J0J 1T0
Distributeur
Agrodol
Chargement de pierres et de terre tamisée chez
OMYA
1500 Chemin des Carrières St-Armand, Qc.

OMYA
Omya Canada Inc.
1500, chemin des Carrières
Saint-Armand, Québec, J0J 1T0
Tél: +1-450-248-2931
www.omya.com

#1 RE/MAX

Saint-Armand 259 000 $
Au coeur du village. Beaucoup d'espace, de lumière et de verdure.

Dunham 229 000 $
Mi-chemin entre Lac Selby et Dunham, plain pied avec vue panoramique.

Canton de Bedford 259 000 $
Belle ancestrale sur chemin peu passant, offrant beaucoup d'intimité.

Frelighsburg 279 000 $
Vue sur le village, 2 foyers, salon côté sud, très fenêtré et donnant sur terrasse.

Frelighsburg 1 095 000 $
Résidence géorgienne, piscine creusée 122 acres, rivière, culture bio et forêt.

Voyez toutes nos inscriptions : www.sylviehoude.com

Votre propriété ici? Pourquoi pas. Contactez-nous.

Frelighsburg 229 000 $
Idéal comme maison de campagne ou chalet. Atelier séparé de la maison.

Dunham 279 000 $
Accès au lac Selby, propriété de 3 ch., avec garage. Très bien entretenue.

Saint-Armand 239 000 $
Confortable propriété de 4 chambres, aires ouvertes, foyer 2 faces, clé en main.

RE/MAX
RE/MAX Professionnel S.H., Agence Immobilière
Licencié indépendant et autonome de RE/MAX Professionnel Inc.
3737, rue Principale, Dunham
46, rue Principale, Frelighsburg

Courtier immobilier
PIERRE SEYNETT
450 284-1110

Courtier immobilier agréé. B.A.
SYLVIE HOUDE
450 298-1111